

REPUBLIQUE DU CAMEROUN

Paix – Travail – Patrie

REGION DE L'OUEST

DEPARTEMENT DE LA
MENOUA

COMMUNE DE FONGO TONGO



REPUBLIC OF CAMEROON

Peace – Work – Fatherland

WEST REGION

MENOUA DIVISION

FONGO TONGO COUNCIL

RAPPORT D'ETUDE

CITIZEN REPORT CARD

Evaluation des services rendus par l'offre publique dans les secteurs de l'approvisionnement en eau potable, de la santé, de l'éducation et des services communaux



Réalisé par : Association des Chercheurs en Economie de Développement Appliquée (ACEDA)

Avec l'appui technique et financier du Programme National de Développement Participatif (PNDP) en collaboration avec l'Institut National de la Statistique (INS)



Juin 2022

SOMMAIRE

PRÉFACE	i
RESUMÉ EXÉCUTIF.....	2
LISTE DES SIGLES ET ABBRÉVIATIONS.....	4
LISTE DES TABLEAUX	5
LISTE DES FIGURES	7
INTRODUCTION GÉNÉRALE	8
CHAPITRE I : SYNTHÈSE MÉTHODOLOGIQUE DE L'ENQUÊTE.....	11
I.1 Champ géographique et populations cibles.....	11
I.2 Plan de sondage.....	11
I.3 Elaboration des documents de base et questionnaires de l'enquête.....	13
I.4 Collecte et analyse des données.....	14
CHAPITRE II : OFFRE PUBLIQUE ET CONTRÔLE CITOYEN DE L'ACTION PUBLIQUE DANS LA COMMUNE DE FONGO TONGO	17
II.1 Présentation de la commune	17
II.2 Offre publique de biens et services en contexte de décentralisation.....	24
II.3. Analyse de l'offre dans les quatre secteurs cibles.....	26
CHAPITRE III : PRINCIPAUX CONSTATS RELEVÉS DANS LES SECTEURS CIBLES.....	30
III.1 Description de la population enquêtée	30
III.2 Approvisionnement en eau potable.....	31
III.3 Services de santé	41
III.4 Services de l'éducation	48
III.5 Fourniture des services communaux.....	56
CHAPITRE IV : PLAN D' ACTIONS POUR LA MISE EN PLACE D'UN CONTRÔLE CITOYEN DE L'ACTION PUBLIQUE.....	63
IV.1. Dispositif de suivi-évaluation participatif pour la conduite des changements	63
IV.1.1. Composition du comité de suivi – évaluation participatif.....	63
IV.1.2. Attribution du comité de suivi – évaluation participatif	64
IV.1.3. Composition du comité de suivi – évaluation participatif.....	65
CONCLUSION ET PRINCIPALES RECOMMANDATIONS	72
REFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES	73
Annexe 1 : Composition de la coordination technique nationale du ScoreCard 2.....	74
Annexe 2 : Composition de la coordination technique régionale du ScoreCard 2	74
Annexe 3 : Composition de l'équipe de l'OSC impliquée dans le ScoreCard 2.....	74
Annexe 4 : Liste des participants à la réunion de restitution du rapport communal ScoreCard 2.....	74
Annexe 5 : Questionnaires de l'enquête ScoreCard 2.....	74
Annexe 6 : Arrêté municipal portant mise en place du comité de suivi des changements.....	92

PRÉFACE

PRÉFACE

Le Contrôle Citoyen de l'Action Publique (CCAP) renvoie au processus qui vise à renforcer les performances des collectivités locales à travers un engagement civique et une participation active des citoyens afin d'instaurer une culture de transparence. Le Contrôle Citoyen de l'Action Publique permet également d'emmener les Élus et les organes de gestion des collectivités locales que nous sommes à rendre compte de nos actions de développement sur le terrain.

La démocratie avance à grands pas et les exigences des citoyens aussi. Au-delà du vote périodique, la tendance est à un engagement réel et une participation à la formulation, la mise en œuvre et le suivi-évaluation des politiques publiques. Les acteurs de développement de la Commune de Fongo Tongo, à toutes les échelles, ont le devoir de rendre compte et nos populations celui de contribuer et d'exiger les résultats. Les États et les grands bailleurs de fonds semblent s'accommoder de ces principes et en font même la promotion.

Le concept de Contrôle Citoyen de l'Action Publique est largement supporté par la Banque Mondiale et les méthodes participatives offrent des outils concrets pour l'expérimentation de ce concept. C'est ainsi que la Commune avec l'accompagnement du Programme Nationale de Développement Participatif (PNDP) et l'Institut National de la Statistique (INS) a initié le projet Scorecard 2. Cette expérience comme tant d'autre montre que l'enjeu est de restaurer la confiance des populations vis-à-vis des actions publiques et d'instaurer un dialogue politique formel entre les différents acteurs du développement. D'année en année, nous construisons des infrastructures sur le terrain sans toutefois avoir le temps matériel pour suivre et évaluer le niveau de satisfaction des populations bénéficiaires. Le comité de suivi des changements qui a été mis en place à l'issue de ce processus du Scorecard 2 nous sera d'un grand apport.

L'Exécutif Communal remercie le Programme Nationale de Développement Participatif et l'Institut National de la Statistique qui l'ont accompagné dans la réalisation de ce projet et, espère que ce processus va contribuer à combler ses attentes. Il remercie également les populations pour avoir accueillis chaleureusement les enquêteurs au sein des ménages et d'avoir participé activement dans ce processus. Il vous souhaite enfin une bonne lecture du présent rapport.

LE MAIRE



Paul
Ingénieur Général
de Génie-Civil Hors Echelle

RESUMÉ EXÉCUTIF

Le présent rapport donne les principaux résultats du Scorecard 2. Il répond au vif intérêt du gouvernement du Cameroun pour la mise en place d'un mécanisme de Contrôle Citoyen de l'Action Publique (CCAP) au sein des communes du Cameroun pour un meilleur suivi-évaluation de la satisfaction de l'offre des biens et services publics des ménages. Dans ce contexte, l'objectif de ce rapport est d'évaluer les services rendus par l'offre publique dans les secteurs de l'approvisionnement en eau potable, de la santé, de l'éducation et des services communaux. Ce rapport se résume en quatre points essentiels.

- 1. Les résultats de l'enquête sur l'évaluation de la Satisfaction de l'offre des biens et services publics de la commune de Fongo Tongo.** L'enquête sur l'évaluation de la Satisfaction de l'offre des biens et services publics de la commune de Fongo Tongo a débuté le jeudi 02 juin 2022 pour s'achever le samedi 04 Juin 2022. L'enquête ScoreCard a visé un échantillon représentatif de 240 ménages dans la Commune de Fongo Tongo. Cette enquête s'est appuyée sur 12 grappes sélectionnées aléatoirement dans l'ensemble des grappes couvrant la Commune. Environ 20 ménages ont été sélectionnés par grappe cartographiée pour être enquêtés dans le cadre du ScoreCard 2. La commune de Fongo Tongo a eu 12 grappes avec 20 ménages qui ont été tirés par grappe, soit un total de 240 ménages à enquêter.
- 2. L'offre publique de Biens et Services en contexte de décentralisation et l'analyse de cette offre de Biens et Services dans les secteurs de l'hydraulique, santé, éducation et services Communaux.** Les compétences déjà transférées jusqu'à ce jour dans les secteurs ciblés sont essentiellement l'approvisionnement en eau potable, la santé et l'éducation de base. Cependant, l'éducation secondaire demeure le secteur dont les compétences n'ont pas encore été transférées dans la commune de Fongo Tongo. De manière générale, l'offre en biens et services publiques dans les secteurs ciblés reste insuffisante. Malgré les efforts du gouvernement et de la commune dans l'offre des biens et services publics tels que l'eau, l'éducation, la santé et les services communaux, il reste encore beaucoup de chose à faire en matière de construction des infrastructures publiques et de suivi-évaluation de ces infrastructures publiques pour une meilleure satisfaction des besoins essentiels des ménages.
- 3. Les principaux constats relevés dans les secteurs de l'hydraulique, santé, éducation et services Communaux.**
 - (i) Dans le secteur de l'hydraulique,** les points d'approvisionnement en eau potable dans la commune de Fongo Tongo restent insuffisants. Seulement 5,1% des ménages sont satisfaits par

l'approvisionnement en eau potable. Une majorité des ménages (94,9%) n'est pas satisfaite par l'approvisionnement en eau potable. Ces ménages l'expliquent à 43% par la mauvaise qualité de l'eau, à 39,8% par l'insuffisance des points d'approvisionnement en eau et à 35,2% par l'éloignement du point d'eau. 68,6% des ménages sont disposés à contribuer pour la construction d'un point d'eau supplémentaire et 48% des ménages à donner un site de construction d'un point d'eau pour l'approvisionnement en eau potable.

(ii) Dans le secteur de la santé, l'offre des soins de santé de qualité dans la commune de Fongo Tongo demeure insuffisante. En effet, 59% des ménages ne sont pas satisfaits des services rendus dans les deux principales formations sanitaires (CSI et CMA) fréquentées pour les soins à cause de l'éloignement des formations sanitaires. De même, 47,1% des ménages sont prêts à rédiger un plaidoyer auprès de la commune et de l'État pour l'extension et l'équipement des formations sanitaires.

(iii) Dans le secteur de l'éducation, l'offre d'éducation n'est pas assez satisfaisante. Pour ce qui est du cycle primaire, les principales raisons sont pour 58,8% dû à la qualité des enseignements et à 35,3% à l'insuffisance des salles de classes. S'agissant du secondaire 75% tiennent à l'éloignement de l'établissement. À la maternelle l'éloignement est aussi évoqué comme cause principale de non satisfaction à hauteur de 100%. Pour l'amélioration du service rendu dans le secteur de l'éducation dans la commune de Fongo Tongo, 20,4% des ménages sont prêts à participer aux activités de l'école primaire et 18,7% dans le secondaire.

(iv) Dans le secteur des services communaux, 22,4% des ménages ne sont pas satisfaits. Les raisons avancées sont à 76,4% de la non information des populations dans la gestion de la commune et à 25,4 % de la méconnaissance des actions menées par la commune. L'action majoritaire dans laquelle les populations sont prêtes à s'engager est la contribution à la diffusion des informations communautaires et ceci à 58,7%. Pour ce qui est de la participation aux réunions d'information et de sensibilisation de la commune le pourcentage est de 32,1%.

4. Le plan d'action pour la mise en place d'un contrôle citoyen de l'action publique dans la Commune de Fongo Tongo. Le plan d'action doit être précédé d'un dispositif de suivi-évaluation participatif pour la conduite des changements. De plus, ce dispositif doit être accompagné d'un plan détaillant les différentes actions à mettre en œuvre pour l'amélioration des services publics rendus, et les différents responsables des secteurs développés (approvisionnement en eau, services de santé, d'éducation et communaux).

LISTE DES SIGLES ET ABBRÉVIATIONS

ACEDA : Association des Chercheurs en Économie du Développement Appliquée

CAP : Computer Assisted Personal Interviewing

CCAP : Contrôle Citoyen de l'Action Publique

CMA : Centre Médical d'Arrondissement

CSI : Centre de Santé Intégré

IDA : International Development Association (Association internationale pour le Développement)

INS : Institut National de la Statistique

OD : Objectifs de Développement

OSC : Organisation de la Société Civile

PNDP : Programme National de Développement Participatif

PTF : Partenaires Techniques et Financiers

UPE : Unités Primaires d'Échantillonnage

ZD : Zones de Dénombrement

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1.1 : Bilan de la collecte des données dans la commune de Fongo Tongo	Erreur ! Signet non défini.
Tableau 2.1 : État des lieux des points d'eau dans la commune.....	Erreur ! Signet non défini.
Tableau 2.2 : État des lieux des formations sanitaires couvrant la commune.....	Erreur ! Signet non défini.
Tableau 2.3 : État des lieux des services de l'éducation	Erreur ! Signet non défini.
Tableau 2.4 : Inventaire des services communaux.....	Erreur ! Signet non défini.
Tableau 3.1 : Répartition (%) dans la commune des personnes enquêtées selon le lien de parenté avec le chef de ménage suivant le milieu de résidence et le sexe	Erreur ! Signet non défini.
Tableau 3.2 : Répartition (%) dans la commune des répondants selon le milieu de résidence, le sexe et le groupe d'âge	Erreur ! Signet non défini.
Tableau 3.3 : Proportion des types de point d'eau disponibles dans le village / quartier habité selon le milieu de résidence.....	Erreur ! Signet non défini.
Tableau 3.4 : Utilisation d'une source d'eau publique	Erreur ! Signet non défini.
Tableau 3.5 : Disponibilité au cours de l'année et utilisation de la principale source d'approvisionnement en eau tout au long de la journée	Erreur ! Signet non défini.
Tableau 3.6 : Correspondance entre disponibilité de la principale source d'approvisionnement en eau et besoin en eau des ménages.....	Erreur ! Signet non défini.
Tableau 3.7 : Panne au cours des six derniers mois et délai de réparation du principal type de point d'eau utilisé.....	Erreur ! Signet non défini.
Tableau 3.8 : Type d'acteurs de remise en service du principal type de point d'eau.....	Erreur ! Signet non défini.
Tableau 3.9 : Intervenant dans la gestion, l'entretien et la maintenance de ce point d'eau.....	Erreur ! Signet non défini.
Tableau 3.10 : Contribution financière du ménage au fonctionnement du COGES	Erreur ! Signet non défini.
Tableau 3.11 : Accessibilité à la principale source d'approvisionnement et appréciation du service rendu par cette source.....	Erreur ! Signet non défini.
Tableau 3.12 : Proportion (%) des ménages dans la commune selon les caractéristiques de la principale source d'approvisionnement en eau et le milieu de résidence.....	Erreur ! Signet non défini.
Tableau 3.13 : Besoin exprimé en matière d'approvisionnement en eau et satisfaction de ce besoin.....	Erreur ! Signet non défini.
Tableau 3.14 : Répartition dans la commune des ménages satisfaits du besoin exprimé en eau potable selon l'intervalle du temps mis de satisfaction	Erreur ! Signet non défini.
Tableau 3.15 : Non satisfaction de l'approvisionnement en eau potable	Erreur ! Signet non défini.
Tableau 3.16 : Actions des ménages dans la commune en vue de l'amélioration du service rendu dans l'approvisionnement en eau potable, Proportion (%) des ménages selon le type d'action et le milieu de résidence.....	Erreur ! Signet non défini.
Tableau 3.17 : Répartition (%) dans la commune des ménages selon le type de formation sanitaire le plus fréquemment utilisé pour la prise en charge et le milieu de résidence	Erreur ! Signet non défini.
Tableau 3.18 : Proportion (%) des ménages dans la commune selon la raison de choix du type de formation sanitaire privé.....	Erreur ! Signet non défini.
Tableau 3.19 : Répartition (%) dans la commune des ménages selon la principale formation sanitaire publique fréquentée pour l'obtention des soins	Erreur ! Signet non défini.
Tableau 3.20 : Accessibilité de la principale formation sanitaire publique fréquentée pour l'obtention des soins.....	Erreur ! Signet non défini.
Tableau 3.21 : Proportion (%) des ménages dans la commune selon les caractéristiques du petit matériel disponible dans la principale formation sanitaire publique fréquentée pour l'obtention des soins.....	Erreur ! Signet non défini.
Tableau 3.22 : Paiement des soins de santé et jugement des ménages sur l'accueil du personnel soignant	Erreur ! Signet non défini.
Tableau 3.23 : Disponibilité des médicaments et résolution des problèmes de santé dans la principale formation sanitaire fréquentée pour les soins	Erreur ! Signet non défini.
Tableau 3.24 : Non satisfaction des services rendus dans la principale formation sanitaire fréquentée pour les soins	Erreur ! Signet non défini.
Tableau 3.25 : Actions des ménages dans la commune en vue de l'amélioration du service rendu dans	

le secteur de la santé ; Proportion (%) des ménages selon le type d'action et le milieu de résidence **Erreur ! Signet non défini.**

Tableau 3.26 : Pourcentage des enfants dans les ménages selon le cycle d'enseignement, l'ordre d'enseignement et le milieu de résidence **Erreur ! Signet non défini.**

Tableau 3.27 : Raisons de la préférence du privé au public pour la fréquentation d'un établissement scolaire **Erreur ! Signet non défini.**

Tableau 3.28 : Répartition (%) des ménages déclarant l'existence d'un établissement scolaire public dans un cycle d'enseignement disponible dans le village / quartier selon le milieu de résidence et la proximité du ménage à cet établissement scolaire public **Erreur ! Signet non défini.**

Tableau 3.29 : Distance moyenne parcourue et temps moyen mis à pieds pour se rendre à l'établissement scolaire fréquenté selon le cycle d'enseignement et le milieu de résidence **Erreur ! Signet non défini.**

Tableau 3.30 : Proportion (%) des ménages selon les caractéristiques déclarées de l'établissement fréquenté par cycle d'enseignement..... **Erreur ! Signet non défini.**

Tableau 3.31 : Nombre moyen d'élèves par salle de classe dans un établissement et appréciation de la fréquence de présence de l'enseignant dans la classe selon le cycle **Erreur ! Signet non défini.**

Tableau 3.32 : Proportion (%) dans la commune des ménages ne participant pas aux réunions de l'APEE selon le milieu de résidence ; Proportion (%) des ménages dans la commune selon la raison de non-participation aux réunions de l'APEE..... **Erreur ! Signet non défini.**

Tableau 3.33 : Répartition des ménages selon l'appréciation du montant payé pour des frais exigibles et le milieu de résidence **Erreur ! Signet non défini.**

Tableau 3.34 : Proportion (%) des ménages déclarant que les ouvrages (points d'eau, salles de classe, latrines, etc.) endommagés de l'école ont été réfectionnés suivant le type d'acteur selon le cycle d'enseignement..... **Erreur ! Signet non défini.**

Tableau 3.35 : Proportion (%) des ménages non satisfaits des services d'éducation selon le cycle d'enseignement et la raison de non satisfaction..... **Erreur ! Signet non défini.**

Tableau 3.36 : Actions des ménages au niveau communal en vue de l'amélioration du service rendu dans le secteur de l'éducation ; Proportion (%) des ménages selon le type d'action et le milieu de résidence..... **Erreur ! Signet non défini.**

Tableau 3.37 : Actions des ménages au niveau communautaire en vue de l'amélioration du service rendu dans le secteur de l'éducation ; Proportion (%) des ménages selon le type d'action et le milieu de résidence..... **Erreur ! Signet non défini.**

Tableau 3.38 : Demande de service, accueil à la commune et temps mis pour l'obtention du service **Erreur ! Signet non défini.**

Tableau 3.39 : Proportion (%) des ménages selon la cause de lenteur pour rendre le service communal **Erreur ! Signet non défini.**

Tableau 3.40 : Proportion (%) des ménages ayant payé un pourboire pour obtenir le service communal **Erreur ! Signet non défini.**

Tableau 3.41 : Proportion (%) des ménages selon la caractérisation des activités de la commune **Erreur ! Signet non défini.**

Tableau 3.42 : Proportion (%) des ménages non satisfaits selon la raison de non satisfaction **Erreur ! Signet non défini.**

Tableau 3.43 : Actions des ménages dans la commune en vue de l'amélioration de la qualité du service rendu par l'institution communale ; Proportion (%) des ménages selon le type d'action et le milieu de résidence..... **Erreur ! Signet non défini.**

LISTE DES FIGURES

Figure 2.1 : La carte de Fongo Tongo.....	18
---	----

INTRODUCTION GÉNÉRALE

La décentralisation reste porteuse de réels espoirs pour un développement durable dans les pays en développement et notamment au Cameroun. Au cours des trois dernières décennies, le processus de décentralisation érigé par la loi N°96/06 du 18 janvier 1996, portant révision de la Constitution du 02 Juin 1972, a donné une impulsion nouvelle et un rôle déterminant à la décentralisation. L'objectif étant d'améliorer et de dynamiser le développement économique et sociopolitique du Cameroun. Mais c'est surtout la loi n°2019/024 du 24 décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées (CGCTD) qui rend effective la participation des citoyens à la gestion des affaires locales.

L'enjeu majeur de la décentralisation est de promouvoir le développement durable en impliquant les populations de la base dans la gestion de leurs affaires. Il s'agit d'aller au-delà de ce que l'institution communale réalisait, et de franchir le pas décisif d'une grande responsabilisation des populations. Le but est d'inciter et d'impliquer les populations aux initiatives locales afin de s'investir dans la recherche des solutions idoines à leurs problèmes. C'est ainsi que depuis 2004, le Gouvernement s'est doté d'un outil opérationnel des stratégies de développement au niveau local, le Programme National de Développement Participatif (PNDP) dont la 3ème phase a démarré en avril 2016, après que le Gouvernement et ses Partenaires Techniques et Financiers (PTF) aient jugé satisfaisante la mise en œuvre des deux précédentes phases. Pour cette phase de « consolidation des acquis », l'Objectif de Développement (OD) est de renforcer la gestion des finances publiques locales ainsi que les processus participatifs de développement au sein des communes, en vue de garantir la fourniture des infrastructures et des services socio-économiques durables et de qualité. Elle marque l'intensification des activités d'engagement citoyen, notamment le Contrôle Citoyen de l'Action Publique (CCAP) dont l'indicateur y relatif dans le cadre de résultats du PNDP sous financement de la Banque mondiale, est le : « Nombre de communes ayant mis en place un mécanisme opérationnel de contrôle citoyen et d'accès à l'information ».

À la faveur du financement additionnel IDA (International Development Association) destiné à apporter une réponse à la pression sur les ressources des communautés hôtes du fait de l'afflux massif des réfugiés, la valeur cible de cet indicateur est passé de 160 à 360 communes. L'atteinte de cette nouvelle valeur cible repose singulièrement sur la réalisation d'une deuxième vague de ScoreCard après la première qui a effectivement couvert 153 communes et a été réalisée en 2019 par les Organisations de la Société Civile (OSC), avec l'accompagnement de l'Institut National de la Statistique (INS). Cette première vague du ScoreCard a permis de capter la perception des

populations sur la qualité des services publics fournis et d'en opérer des améliorations, favorisant la mise en place des mécanismes efficaces de bonne gouvernance à travers lesquels des changements considérables peuvent être capitalisés dans les communes concernées par ladite vague.

Une fois de plus, l'opération ScoreCard dans la deuxième vague consiste en une évaluation de la satisfaction des services rendus par l'offre des biens et services publics dans l'espace communal, au terme de laquelle les communes et leurs communautés élaborent des plans d'actions qu'elles-mêmes mettront en œuvre, en vue de l'amélioration de la qualité des services rendus par cette offre. Elle porte sur 188 communes du pays, dont chacune obéit à l'une au moins des conditions suivantes : (i) elle n'a pas été intégrée dans la première vague du ScoreCard, (ii) elle a été dans la première vague du ScoreCard, mais n'a pas poursuivi le processus jusqu'à son terme et (iii) elle jouit d'un climat de sécurité.

Ce mécanisme mis en place dans les secteurs de l'eau, de l'éducation, de la santé et de la gouvernance de l'institution communale, vise à consolider l'implication des populations dans ces secteurs en vue de l'amélioration de la qualité des services rendus par les biens et services offerts dans l'espace communal, aussi bien par le PNDP que par tout autre acteur de développement (y compris l'Etat à travers le BIP). Il s'appuie sur une évaluation de la satisfaction à travers le ScoreCard qui passe par une enquête de perception des populations sur la qualité des services rendus par les biens et services publics offerts dans l'espace communal dans les secteurs ci-dessus énumérés.

L'enquête ScoreCard a été retenue pour réaliser la situation de référence devant conduire à la mise en place d'un mécanisme de contrôle citoyen de l'action publique dans 188 nouvelles communes dans les secteurs de l'eau, de l'éducation, de la santé et les services offerts par l'institution communale. Comme toute enquête de satisfaction, l'objectif principal de l'enquête ScoreCard est de capter la perception des populations sur la qualité de service rendu par l'offre de biens et services publics dans les secteurs de l'approvisionnement en eau potable, de l'éducation, de la santé et des services offerts par l'institution communale. De manière spécifique, il s'agit d'apprécier et expliquer la satisfaction et l'insatisfaction des populations en rapport avec le service rendu par l'offre de biens et services publics dans ces secteurs.

Dans ce contexte de décentralisation, le contrôle citoyen de l'action publique apparaît donc comme toute action de la part des citoyens ou des Organisations de la Société Civile (OSC) qui vise l'amélioration de la qualité des services dans les secteurs à travers une appréciation des services

rendus par l'investissement public par les populations qui vise à assurer une meilleure gestion des ressources mises à la disposition des Communes. C'est ainsi que le Programme National de Développement Participatif (PNDP) en collaboration avec la Commune et grâce à l'appui technique de l'Institut National de la Statistique (INS) a impulsé le Contrôle Citoyen de l'Action Publique (CCAP) ou « *Citizen Reporting Cards* » dit Scorecard.

Le présent rapport qui donne les résultats du Scorecard 2 est divisé en six parties. Il a débuté par l'Introduction Générale. Le Chapitre I présente la synthèse méthodologique de l'enquête. Le Chapitre II présente la Commune, l'offre publique de biens et services dans les secteurs de l'hydraulique, santé, éducation et services Communaux. Le Chapitre III esquisse les principaux constats relevés dans les secteurs de l'hydraulique, santé, éducation et services Communaux. Le Chapitre IV aborde le plan d'actions pour la mise en place d'un contrôle citoyen de l'action publique dans la Commune. La dernière partie est réservée à la Conclusion générale.

CHAPITRE I : SYNTHÈSE MÉTHODOLOGIQUE DE L'ENQUÊTE

Les contours techniques de l'enquête ScoreCard 2 ont été définis dans le cadre des travaux préparatoires réalisés avec l'appui technique de l'Institut National de la Statistique à travers ses représentants dans la Coordination technique nationale du ScoreCard 2. Ces travaux s'inscrivent dans le cadre de la démarche qualité en matière statistique, qui permet d'apprécier la fiabilité et la qualité des données collectées par les Organisations de la Société Civile.

I.1 Champ géographique et populations cibles

Le champ géographique de l'enquête ScoreCard 2 couvre l'ensemble des quartiers/villages de la commune de Fongo Tongo. La collecte de données s'est effectuée auprès des administrations déconcentrées en charge des secteurs cibles et des ménages ordinaires. Contrairement aux administrations déconcentrées intervenant dans une commune que l'on peut tout enquêter, il est impossible d'interroger tous les ménages ordinaires de la commune. Pour eux, il s'agit de disposer d'un échantillon représentatif dans la commune, ce qui passe par l'élaboration d'un plan de sondage devant assurer des estimations statistiquement fiables des indicateurs.

I.2 Plan de sondage

Les caractéristiques du plan de sondage sont notamment la taille de l'échantillon cible, la répartition de l'échantillon, la base de sondage et l'établissement de la liste des ménages, le choix des domaines d'études, les étapes d'échantillonnage, la stratification et le calcul des pondérations de l'échantillon. Le plan de sondage repose sur une approche d'échantillonnage en grappes stratifiées, à plusieurs degrés, pour la sélection de l'échantillon ménages de l'enquête.

(i) Taille et répartition de l'échantillon

Le choix de la taille d'échantillon dans le cadre de l'enquête ScoreCard est un compromis entre ce qui est exigé du point de vue de la précision de l'échantillonnage et ce qui est réalisable du point de vue de l'application pratique (ex. : budget, personnel de terrain et administratif, ressources techniques, contrôle de qualité, contraintes temporelles, gestion, pérennité, etc.). Plus la taille de l'échantillon est grande, plus les estimations issues de l'enquête sont précises et donc les erreurs de sondage sont réduites. Mais, les erreurs extérieures à l'échantillonnage prédominent généralement sur les erreurs d'échantillonnage dans les enquêtes à grande échelle. Il est donc important que la taille de l'échantillon n'excède pas le maximum praticable.

L'enquête ScoreCard a visé un échantillon représentatif de 240 ménages dans la Commune de Fongo Tongo. Cette enquête s'appuie sur 12 grappes sélectionnées aléatoirement dans l'ensemble des grappes couvrant la Commune. Environ 20 ménages ont été sélectionnés par grappe cartographiée pour être enquêtés dans le cadre du ScoreCard. La commune de Fongo Tongo a eu moins de 20 grappes avec 20 ménages (et non 27) qui ont été tirés par grappe. Ce qui donne 240 (et non 320) ménages à enquêter pour la commune de Fongo Tongo.

(ii) Base de sondage et sélection des grappes et des ménages

Au premier degré, les zones de dénombrement (ZD) du recensement couvrant la Commune constituent des unités primaires d'échantillonnage (UPE) et sont sélectionnées à l'aide de procédures de tirage systématique avec probabilités proportionnelles aux tailles (la taille étant le nombre de ménages par ZD). La première étape de l'échantillonnage a ainsi été faite en choisissant le nombre requis de zones de dénombrement dans la Commune. Au deuxième degré, un nombre fixé de ménages a été tiré selon le mode de tirage systématique à probabilités égales.

Les listes des ménages ont été constituées à la suite d'un dénombrement systématique des ménages dans chaque zone de dénombrement sélectionnée. Ce dénombrement s'est fait par une équipe de cartographes identifiés par l'Institut National de la Statistique (INS). Après une formation accélérée, ils ont été déployés dans la Commune pour dénombrer les ménages ordinaires dans chacune de ses grappes (zones de dénombrement) échantillonnées avec l'accompagnement d'un facilitateur endogène. En moyenne, le dénombrement des ménages ordinaires dans une grappe a duré 1,5 jours étant donné la forte expérience des cartographes sélectionnés. Ce travail s'est fait à l'aide d'une application conçue par l'INS avec le logiciel CSPro, laquelle permet de suivre l'évolution de la cartographie dans une Commune et d'envisager la sélection de ses ménages à enquêter. Sur le terrain, les ménages sont numérotés suivant un ordre séquentiel de 1 à n (n étant le nombre total de ménages dans chaque zone de dénombrement) au niveau des bureaux de l'Institut National de la Statistique, où la sélection d'un nombre fixé de ménages dans chaque zone de dénombrement est effectuée à l'aide des procédures de sélection aléatoire systématique, intégrées dans l'application de cartographie.

(iii) Probabilités d'inclusion et poids de sondage initiaux des unités de sondage

Le plan de sondage de l'enquête ScoreCard étant à deux degrés, les notations ci-après sont utilisées pour déterminer les probabilités d'inclusion et les poids de sondage des unités de sondage pour des

estimations dans la Commune :

P_{1hi} : probabilité de sondage au premier degré de la $i^{\text{ème}}$ ZD de la Commune h ,

P_{2hi} : probabilité de sondage au deuxième degré dans la $i^{\text{ème}}$ ZD de la Commune h ,

Soient a_h le nombre de ZD tirées dans la Commune h , M_i le nombre de ménages dans la ZDi, et t_{hij} la taille estimée en proportion du segment j choisi pour la ZDi de la Commune h .

On note que $t_{hij} = 1$ si la ZD n'a pas été segmentée et la somme des t_{hij} est égale à 1.

La probabilité de sondage au premier degré de la $i^{\text{ème}}$ ZD de la Commune h est donnée par :

$$P_{1hi} = \frac{a_h \times M_i}{\sum_i M_i} \times t_{hij}$$

Au deuxième degré, un nombre b_{hi} de ménages ont été tirés à partir des L_{hi} ménages nouvellement dénombrés par l'équipe dans la $i^{\text{ème}}$ ZD ou dans le segment choisi de la $i^{\text{ème}}$ ZD de la Commune h .
Donc :

$$P_{2hi} = \frac{b_{hi}}{L_{hi}}$$

La probabilité globale pour tirer un ménage dans la ZDi de la Commune h est alors :

$$P_{hi} = P_{1hi} \times P_{2hi}$$

Le taux de pondération pour tous les ménages enquêtés dans la $i^{\text{ème}}$ ZD de la Commune h sera calculé en utilisant la formule suivante, avec éventuellement la correction de non réponse et la normalisation :

$$W_{hi} = \frac{1}{P_{1hi} \times P_{2hi}}$$

I.3 Elaboration des documents de base et questionnaires de l'enquête

Dans chacun des quatre (04) secteurs dédiés à la mise en place d'un contrôle citoyen de l'action publique, l'enquête ScoreCard 2 vise à disposer des informations pour renseigner les indicateurs liés à l'identification de la typologie des biens et services, à la caractérisation des utilisateurs et des modes

de fonctionnement de ces biens et services, à l'appréciation de la qualité du service rendu par l'offre des biens et services offerts dans le secteur et l'explication des causes de satisfaction et d'insatisfaction du service rendu dans le secteur, et à la détermination des actions que les populations doivent entreprendre pour améliorer la qualité du service rendu en cas d'insatisfaction. Pour s'assurer que ces indicateurs seront effectivement calculés au terme de l'enquête, il a été élaboré : (i) un document des besoins, qui présente les principaux indicateurs à renseigner afin d'orienter l'élaboration du plan d'actions du Contrôle Citoyen de l'Action Publique dans un secteur donné, (ii) un document des concepts permettant à tous les intervenants dans la réalisation de l'enquête et tous les potentiels utilisateurs des indicateurs calculés, d'avoir la même compréhension des termes, (iii) un plan de sensibilisation décrivant la stratégie de sensibilisation des populations en précisant le rôle de chacun des intervenants et leurs outils de sensibilisation.

Sur la base des deux premiers documents, cinq (05) questionnaires ont été élaborés pour la collecte des données, à savoir : (i) un questionnaire ménage pour capter la satisfaction des ménages sur les services rendus dans l'espace communal, (ii) un questionnaire commune pour faire un inventaire de l'offre publique dans les secteurs de l'approvisionnement en eau potable et des services communaux, (iii) un questionnaire délégation départementale du MINEE permettant de faire un inventaire de l'offre publique dans le secteur de l'approvisionnement en eau potable, similaire à celui dressé dans le questionnaire commune, afin de confronter les deux inventaires, (iv) deux questionnaires pour retracer l'offre publique dans le secteur de l'éducation, dont l'un pour le sous-secteur de l'éducation de base adressé à l'Inspection de l'éducation de base et l'autre pour le sous-secteur des enseignements secondaires adressé au délégué départemental du MINESEC. Ces questionnaires s'accompagnent d'un manuel de l'agent enquêteur dans lequel sont données les instructions indispensables à leur administration dans des conditions convenables. Cette administration des questionnaires s'est faite en mode CAPI (Computer Assistant Personal Interviewing), laquelle a nécessité le montage des questionnaires dans la plateforme KoboToolBox à l'aide de l'application Enketo, ainsi que le déploiement dans les tablettes à travers l'application ODK Collect.

I.4 Collecte et analyse des données

C'est l'Organisation de la Société Civile (OSC) ACEDA sélectionnée pour le lot 03 comprenant les communes de Fonto Tongo, Penka Michel, Santchou, Fouban ; Bangourain, Massagan, Njimoum en vue de la mise en place d'un Contrôle Citoyen de l'Action Publique dans les secteurs cibles, qui a procédé à la collecte des données dans la commune appartenant à ce lot. Dans un lot, l'OSC est composée d'un Responsable et des superviseurs et des agents enquêteurs. Mais avant la collecte

proprement dite des données, le Coordonnateur de l'OSC et ses Responsables de lot ont bénéficié d'un renforcement des capacités techniques sur la compréhension du mode opératoire de l'enquête ScoreCard et l'utilisation des outils de collecte. Ils ont restitué les connaissances acquises à leurs agents enquêteurs dans le cadre d'un atelier supervisé par la coordination technique régionale du ScoreCard composée des représentants de la Cellule Régionale de Coordination du PNDP et de l'INS. Les aspects clés de cette restitution ont porté sur la présentation de l'enquête, les techniques pour conduire une enquête, le remplissage du questionnaire ménage, la simulation et le test de sélection. A la fin, les meilleurs agents enquêteurs ont été retenus pour poursuivre avec la collecte des données sur le terrain.

Cette dernière s'est déroulée du 02 au 03 juin 2022 et présente le bilan ci-après :

Tableau 1.1 : Bilan de la collecte des données dans la commune de Fongo Tongo

N°	Grappe	Localités (Villages/ Quartiers)	Nombre ménages enquêtés	Nombre ménages vides	Nombre de Refus	Nombre ménages absents	Observations
1	2324	Mboua, Zem, Alloh	16	0	0	4	RAS
2	2327	Tsinglah, Megueh	20	0	0	0	RAS
3	2328	Tsinglah	20	0	0	0	RAS
4	2329	Mboua, Mission catholique, Fossong	20	0	0	0	RAS
5	2330	Fossong, Nkeh, Meureuh, Fochoung, Dendah	20	0	0	0	RAS
6	2331	Zemda, Yaguem	20	0	0	0	RAS
7	2332	Zemda, Yaguem	20	0	0	0	RAS
8	2333	La'ah, Loung, Tsinkeng	20	0	0	0	RAS
9	2334	Loung, Tsinkeng, Meneuh, Mbueuh	20	0	0	0	RAS
10	2335	Litchieubéh, Djeu	20	0	0	0	RAS
11	2336	Dendah, Mezueh, Lembet 2,	19	0	0	1	RAS

		Mbeueh, Mbing, Lepoueh, Balepieh, Mengah					
12	2337	Mboumou, Menah, Ndjo, Léwé, Apouh	20	0	0	0	RAS
Total			235	0	0	5	RAS

Source : À partir des données de l'enquête.

Étant donné que la collecte s'est faite par la méthode CAPI, les données sont directement disponibles sur le serveur pour apurement et production des tableaux par l'INS selon le plan de tabulation validé avec le PNDP. Ces tableaux ont été mis à la disposition ACEDA, ainsi que d'autres documents importants dont : (i) le guide de rédaction du rapport ScoreCard, (ii) le canevas du rapport ScoreCard, (iii) le modèle de plan d'actions du Contrôle Citoyen de l'Action Publique en vue de la conduite des changements, (iv) la page de garde du rapport ScoreCard. Pour s'assurer de l'utilisation optimale de ces documents par les OSC dans le cadre de l'analyse des données et de la production des rapports communaux ScoreCard, elles ont bénéficié d'un renforcement des capacités. A leur tour, elles ont restitué cette formation aux superviseurs dont chacun avait la charge de rédiger le rapport ScoreCard de sa commune de supervision.

CHAPITRE II : OFFRE PUBLIQUE ET CONTRÔLE CITOYEN DE L'ACTION PUBLIQUE DANS LA COMMUNE DE FONGO TONGO

L'offre en biens et services publics dans la commune de Fongo Tongo reste insuffisante. Malgré les efforts du gouvernement et de la commune dans l'offre des biens et services publics tels que l'eau, l'éducation, la santé et les services communaux, beaucoup reste à faire en matière de construction des infrastructures publiques et de suivi-évaluation de ces infrastructures pour la satisfaction des besoins essentiels des ménages.

C'est dans ce cadre que le PNDP a initié une enquête de perception sur la satisfaction des ménages vis-à-vis de l'offre publique dans les secteurs de l'approvisionnement en eau potable, de la santé, de l'éducation et des services communaux dans la Commune de Fongo Tongo en vue de la mise en place d'un Contrôle Citoyen de l'Action Publique dans ces secteurs.

Ce chapitre présente d'une part la Commune Fongo Tongo, et met en évidence l'offre publique de biens et services en contexte de décentralisation d'autre part.

II.1 Présentation de la commune

Elle se décline en quatre points : historico-administrative, démographique, géographique, socioéconomique et culturelle.

II.1.1 Situation historico-administrative

Historiquement, la commune de Fongo Tongo a été créée par décret n°2007/115 du 23 avril 2007, elle est située dans le département de la Menoua, région de l'Ouest en République du Cameroun. Les villages qui font partie de l'espace communal ont chacun à sa tête un chef de troisième degré. Au-dessus de ceux-ci se trouvent deux chefs de deuxième degré, dont un à la tête du groupement Fongo Tongo et l'autre à la tête du groupement Fossong Ellelem. Ces nombreux chefs sont assistés par des notables dans le cadre de l'accomplissement de leurs missions quotidiennes. Le système de dévolution successorale se fait de père en fils aussi bien au niveau de l'héritage que du trône. Les chefs traditionnels et les patriarches sont les gardiens de la tradition et jouent le rôle d'intermédiaires entre les ancêtres et les hommes. Plusieurs partis politiques ont droit de cité ici : le RDPC, le SDF...

Histoire du groupement Fongo Tongo

L'histoire des Fongo Tongo commence avant l'an 1900, date de l'arrivée des Allemands sur ce territoire. Les premiers occupants sont en fait des nomades partis d'ailleurs pour s'y installer dans le

but de faire la chasse. C'est au 17ème siècle plus précisément que le chasseur Takouban déclencha le mouvement migratoire ayant favorisé le déplacement d'autres communautés en direction de ce groupement. On se souvient que ces chasseurs trouvèrent sur place quatre chefs autonomes avec lesquels ils formèrent une alliance de défense contre les ennemis. A la tête de celle-ci fut placé Ngouni qui gouverna avec beaucoup de tact et de courage et de ce fait annexa plusieurs villages à l'effet d'agrandir son territoire.

Jusqu'à ce jour, Sept chefs se sont successivement succédés à la tête de ce groupement : Tadjoussong en 1784, Datset en 1835, Djeufo en 1844, Tsagué en 1884, Tsafack en 1936, Temfack en 1966 et l'actuel chef Djoukeng en fonction depuis 2003. Les faits marquants de son histoire se résument en de nombreux événements entrecoupés entre autres de gloire et de déclin.

Histoire du groupement Fossong Ellelem

Les fondateurs de ce groupement sont originaires de Moghamo dans la région du Nord-ouest Cameroun. Ils firent d'abord escale dans le département des Bamboutos avant d'élire domicile à Bafou. Ils connurent l'annexion du chef Bafou ce qui suscita l'opposition de trois princes au rang desquels Zifack, Zemo et Tchoumfa. Ces derniers prirent la direction du Sud et firent à nouveau face à une séparation. Tchoumfa placé à la tête d'une délégation décida d'aller vers Apouh, puis à Mock Lélem. A cause du relief difficile, ils utilisèrent les lianes pour se déplacer à l'effet de créer le village Fossong Ellelem.

II.1.2 Situation démographique

La Commune a une population estimée à 60 000 habitants répartie sur une superficie de 144 km², soit une densité de 175 habitants au Km² (PCD, 2017). Elle compte 67 villages dont 54 pour le groupement

Fongo Tongo et 13 pour celui de Fossong Ellelem. Plusieurs tranches forment cette population : les enfants de 0 à 5 ans représentent 16,9%, ceux de 6 à 14 ans ont un pourcentage de 23,4%, les adolescents de 15 à 19 ans 18,5% et les jeunes de 20 à 34 ans 34,7 %. Les femmes sont les plus nombreuses (59,36%) par opposition aux hommes (40,64 %).

Deux groupes ethniques sont présents sur le territoire communal : les Bamilékés et les Mock qui parlent des langues différentes. On remarque la présence d'autres groupes ethniques tels les Bamoun, les Bayangué, les Haoussa et Bororos... Ces allogènes se sont installés ici pour des raisons diverses : la pratique des activités agropastorales, l'exercice des fonctions administratives et le mariage. Ces groupes ethniques se côtoient mutuellement dans un climat empreint de paix,

d'entente et d'amour.

La religion pratiquée sur l'espace communal est à forte obédience chrétienne. En dehors du catholicisme et du protestantisme, on constate par ailleurs une propension de la population à l'animisme. Ainsi observe-t-on en plus des chapelles chrétiennes, de nombreux lieux sacrés où l'on se rend pour vouer un culte aux ancêtres à travers les offrandes.

Une kyrielle de raisons motive le déplacement des populations de la commune de Fongo Tongo, à savoir l'achat des produits manufacturés divers, la vente des produits agropastoraux, la recherche des soins de santé de qualité, la sollicitation des services dans les structures administratives, la recherche d'un emploi, les études, la recherche du bien-être infrastructurel... Cette mobilité n'est pas du tout aisée, compte tenu du mauvais état de la route et de l'insuffisance, voire la mauvaise qualité des moyens de locomotion.

Pour marquer leur attachement à leur territoire, ces populations retournent de temps en temps au bercail, soit pour les activités traditionnelles, soit pour des initiatives de développement communautaire.

II.1.3 Situation géographique

La commune de Fongo Tongo est limitée :

- Au Nord par la Commune de Wabané
- À l'Ouest par la Commune d'Alloh
- Au Sud, par la Commune de Dschang
- À l'Est, par la Commune de Nkong-Zem

La carte ci- dessous localise la commune au niveau national, régional et départemental

Figure 1.1 : La carte de Fongo Tongo



Source : PCD 2017.

Le climat dans l'arrondissement de Fongo-Tongo est de type équatorial ou tropical humide avec deux saisons : une courte saison sèche (de novembre à mars) et une longue saison de pluie (de mars à novembre). La température moyenne annuelle se situe entre 22 et 28°C. Les précipitations annuelles oscillent entre 1500 et 2000 mm de pluie.

Les sols sont en général latéritiques rouges, jaunes ou bruns caillouteux vers les sommets de montagnes et hydromorphes, riches en humus dans les zones de bas-fonds. Ces caractéristiques couplées aux variations de la pluviométrie sont favorables à la pratique des cultures vivrières et maraîchères. Ils connaissent une exploitation intensive du fait notamment de la pratique de deux campagnes agricoles durant la saison de pluie. De plus, le relief de la localité et l'intensité de la pluviométrie l'exposent à l'érosion. De même que l'usage des produits phytosanitaires et certaines

mauvaises pratiques (feux de brousse) contribuent à sa dégradation. Le sol constitue sur le territoire de Fongo-Tongo une importante ressource naturelle pour la production agricole, principale source de revenus de la population.

Le relief sur le territoire communal résulte d'une alternance de plaines et de montagnes dont les altitudes moyennes varient entre 1200 m et 2000 m. L'Arrondissement de Fongo-Tongo est cerné par des chaînes de montagnes qui lui confèrent un paysage touristique.

Le régime hydrographique de l'Arrondissement de Fongo-Tongo est constitué des chutes, des cours d'eau permanents et saisonniers. Ces cours d'eau prennent leur source sur les flancs de chaînes de montagnes qui entourent le territoire communal. Ils constituent en outre, des limites frontalières inter villages et inter arrondissements. Ils servent de lieu d'approvisionnement en eau (direct ou par captage), d'irrigation agricole et piscicole. Ces cours d'eau confèrent également un aspect particulier au paysage de Fongo-Tongo à travers les chutes d'eau touristique dont la plus importante est celle dite « Mami Water » située à Apouh dans le groupement de Fongo-Tongo.

La végétation de l'Arrondissement de Fongo-Tongo est faite d'îlots de forêts secondaires naturelles et artificielles (forêt communautaire d'Eucalyptus), de savanes herbeuses et arbustives sur les versants et sommets, de peuplements de raphias dans les bas fonds et de forêts sacrées autour des chefferies.

La faune de Fongo-Tongo est composée de singes, biches, oiseaux, reptiles, rongeurs, etc. Cependant les grands herbivores (biches) et carnivores (panthères, lions, etc.) autrefois présents, ont cédé place aujourd'hui aux rongeurs (le rat, le rat palmiste, l'écureuil, le hérisson) du fait de la disparition de la forêt sur le territoire communal au profit de la savane. Par ailleurs, il est important de signaler que ces rongeurs constituent les espèces les plus consommées par les populations d'où la menace d'extinction qui pèse sur elles. L'on pourrait envisager l'élevage non conventionnel comme palliatif.

La commune de Fongo Tongo ne possède pas d'aires protégées au propre du terme. La forêt communautaire d'Eucalyptus de Nzifoda et les forêts sacrées existantes aux environs de certaines chefferies sont les seuls lieux bénéficiant d'un accès et d'une gestion contrôlés.

Le potentiel minier du territoire communal se compose de la bauxite, du sable, des pierres et de la latérite. Celui de la bauxite encore inexploité et dont l'exploration se poursuit est à ce jour estimé à 600 millions de tonnes d'après le MINEPAT. Le potentiel des autres ressources minières est malconnu et leur exploitation se fait de façon artisanale sur les versants de colline et le long des cours

d'eau spécifiquement pour le sable.

II.1.4 Situation socioéconomique et culturelle

Les populations de Fongo Tongo mènent plusieurs activités économiques. En fonction de l'importance de l'activité vient en tête de file l'agriculture. L'agriculture est la source de revenus pour la quasi-totalité des populations de la Commune. Ces précédentes activités sont secondées par la chasse, la pêche, le petit commerce, l'exploitation artisanale du sable et l'élevage. Toutefois, le niveau d'implication des différentes catégories sociales (hommes, jeunes, femmes) reste variable.

Entant que principale activité économique, l'agriculture telle que pratiquée à Fongo Tongo est non seulement diversifiée, mais en plus elle dépend des conditions physiques du milieu. Parmi toutes les cultures, la pomme de terre passe pour être celle qui utilise le plus grand nombre d'actifs et possède le plus haut rendement. Il ne fait l'ombre d'aucun doute que cette agriculture se pratique plus dans les champs individuels que collectifs. La tomate, composante essentielle de l'agriculture maraîchère se cultive sur des superficies plus considérables par village. La culture de tomate est talonnée de près par celle du maïs. L'activité agricole n'est pas qu'une source de produits alimentaires, elle génère tout de même des revenus et des emplois saisonniers. Certaines pratiques agricoles courantes ont des effets néfastes sur l'environnement. En outre, les populations s'adonnent très peu aux cultures de rente. La pratique de l'agriculture a favorisé dans certains coins la création des marchés hebdomadaires sur lesquels la commune prélève des taxes et des impôts pour financer le développement. La commune gagnerait à les identifier et à y construire les infrastructures. Du fait de l'absence d'une zone urbanisée au sens propre du terme, l'agriculture périurbaine ne saurait être identifiée même si cette dernière s'avère être une source alternative de création d'emplois, de sécurité alimentaire, de gestion des terres et des résidus (déchets ménagers).

Bien que faiblement pratiquée, la culture des arbres est visible à un double niveau : au premier niveau, les sylviculteurs privés posent des actions à l'intérieur des haies vives, brise vents et limites foncières. Au second niveau, le reboisement public est effectué par le MINFOF (Délégation départementale de la Menoua) dans la forêt communautaire d'Eucalyptus de Nzifoda. Ces activités sylvicoles se résument en la mise en place et à l'entretien des plantations et la production des plants.

Les conditions climatiques et les multiples pâturages présents ont favorisé la pratique de l'élevage. L'activité pastorale regroupant l'élevage des bovins, ovins, caprins, porcins et de la volaille procure de façon générale des revenus substantiels. L'encadrement technique des éleveurs est assuré par l'unique centre zootechnique et vétérinaire situé à Mboua, lequel ne couvre pas toute l'étendue territoriale de la commune. Les espèces fourragères et graminées naturelles peuplent les pâturages qui ne bénéficient d'aucune technique de régénération et d'amélioration. On assiste au surpâturage et

les bergers se trouvent obligés de faire la transhumance. Cet élevage bovin est confié aux allogènes bororo, qui ne sont pas les propriétaires des troupeaux. On recense quatre principaux marchés de bétail et petits ruminants (Mboua, Apouh, Latchouet et Melang-king place). L'aménagement de ces marchés ainsi que la construction d'un abattoir municipal, et d'un quai d'embarquement constitueraient des potentielles sources de recouvrement de recettes pour la municipalité. Ces animaux servent à la fois de source de protéines animales et de revenu pécuniaire. Cette activité se heurte aux difficultés liées à l'approvisionnement en intrants. On a pu identifier quelques fermes « modernes » à Menga, Apouh, Lewé, Tchouteng et Djeubou. La production locale en poulets de chair ne suffit pas à satisfaire la demande. Les vendeuses se voient obligés de faire recours au marché de Dschang.

La pêche dans la localité est presque inexistante mais on a répertorié 05 étangs piscicoles exploités de façon traditionnelle. Cela traduit son caractère secondaire. Les difficultés inhérentes à la pisciculture s'analysent en l'abandon des étangs et au manque d'alevins. Pourtant la culture des poissons est une source de revenus, de protéines animales et d'emplois. Les points de ravitaillement se situent dans les villes de Dschang et Bafoussam.

La chasse se résume à la traque du petit gibier : rat, hérisson, écureuil, etc. Les revenus issus de la vente des produits de chasse permettent aux chasseurs de satisfaire certains de leurs besoins tels que : l'achat de l'huile de palme, du sel de cuisine ou du pétrole lampant.... L'activité de chasse est reléguée au second rang eu égard à la rareté du gibier.

La matière première artisanale est le bambou de raphia dont on se sert pour la fabrication des chaises, des tables, des paniers, des nattes et des lits. L'art du bambou semble encore sous développé dans la commune. La sculpture sur bois pratiquée par quelques artisans comme activité secondaire qui permet la fabrication des mortiers, pilons et tam-tams, est une réalité sur l'espace communal. A ces artisans, se greffent quelques menuisiers. L'organisation de ce secteur s'impose si la commune tient à accroître les sources de ses recettes.

Les deux groupements ont chacun un marché réputé parmi les plus importants de la commune où se rencontrent vendeurs et acheteurs. Ces grands marchés possèdent des échoppes, des boutiques et débits de boisson qui offrent aux clients des services. Toutefois ces marchés souffrent d'une insuffisance d'ordre infrastructurel pourtant ils constituent des sources de prélèvement de recettes pour la commune.

Il existe d'autres activités de services aux performances non négligeables. Il s'agit des micro banques (MC² et Express Union), des assurances (Alpha assurance), des secrétariats bureautiques, du transport (effectué par les mototaximen, taxis de brousse...), etc.

II.2 Offre publique de biens et services en contexte de décentralisation

La loi n°2019/024 du 24 décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées (CGCTD) prévoit le transfert des compétences aux communes dans le cadre la décentralisation.

II.2.1 Les compétences transférées aux communes dans le cadre la décentralisation

Le TITRE II du LIVRE TROISIEME du CGCTD présente la consistance de l'ensemble des compétences transférées à la commune, regroupées dans trois (03) principaux domaines. Ce regroupement cadre en effet avec l'énoncé de l'article 17 du CGCTD qui précise que : « **l'État transfère aux collectivités territoriales les compétences nécessaires à leur développement économique, social, sanitaire, éducatif, culturel et sportif** ».

II.2.1.1 De l'environnement et de la gestion des ressources naturelles_article 157.

Les compétences suivantes sont transférées aux Communes :

- l'alimentation en eau potable ;
- le nettoyage des rues, chemins et espaces publics communaux ;
- le suivi et le contrôle de gestion des déchets industriel ;
- les opérations de reboisement et la création de bois communaux ;
- la lutte contre l'insalubrité, les pollutions et les nuisances ;
- la protection des ressources en eaux souterraines et superficielles ;
- l'élaboration de plans communaux d'action pour l'environnement ;
- l'élaboration et la mise en œuvre des plans communaux spécifiques de prévention des risques et d'intervention d'urgence en cas de catastrophes ;
- la création, l'entretien et la gestion des espaces verts, parcs et jardins d'intérêt communal ;
- la pré-collecte et la gestion au niveau local des ordures ménagères.

II.2.1.2 Du développement sanitaire et social_article 160.

Les compétences suivantes sont transférées aux Communes :

a. en matière de santé et de population :

- l'état civil ;
- la création, l'équipement, la gestion et l'entretien des centres de santé à intérêt communal, conformément à la carte sanitaire ;
- le recrutement et la gestion du personnel infirmier et paramédical des centres de santé intégrés

et des centres médicaux d'arrondissement ;

- l'assistance aux formations sanitaires et établissements sociaux ;
- le contrôle sanitaire dans les établissements de fabrication, de conditionnement, de stockage, ou de distribution de produits alimentaires, ainsi que des installations de traitement des déchets solides et liquides produits par des particuliers ou des entreprises.

II.2.1.3 Du développement éducatif, sportif et culturel_ article 161.

Les compétences suivantes sont transférées aux Communes :

a. en matière d'éducation :

- la création, conformément à la carte scolaire, la gestion, l'équipement, l'entretien et la maintenance des écoles maternelles et primaires et des établissements préscolaires de la Commune ;
- le recrutement et la prise en charge du personnel enseignant et d'appoint desdites écoles ;
- l'acquisition du matériel et de fournitures scolaires ;
- la participation à la gestion et à l'administration des lycées et collèges de l'Etat et de la Région par le biais des structures de dialogue et de concertation.

b. en matière d'alphabétisation :

- l'exécution des plans d'élimination de l'analphabétisme, en relation avec l'administration régionale ;
- la participation à la mise en place et à l'entretien des infrastructures et des équipements éducatifs ;

c. en matière de formation technique et professionnelle :

- l'élaboration d'un plan prévisionnel local de formation et de recyclage ;
- l'élaboration d'un plan communal d'insertion ou de réinsertion professionnelle ;
- la participation à la mise en place, à l'entretien et à l'administration des centres de formation.

II.2.1.4 De la planification, de l'aménagement du territoire, de l'urbanisme et de l'habitat_ article 158.

Les compétences suivantes sont transférées aux Communes :

- la création et l'aménagement d'espaces publics urbains ;
- l'élaboration et l'exécution des plans d'investissements communaux ;
- la passation, en association avec l'Etat ou la Région, de contrats-plans pour la réalisation d'objectifs de développement ;

- l’élaboration des plans d’occupation des sols, des documents d’urbanisme, d’aménagement concerté, de rénovation urbaine et de remembrement ;
- l’organisation et la gestion des transports publics urbains ;
- les opérations d’aménagement ;
- la délivrance des certificats d’urbanisme, des autorisations de lotir, des permis d’implanter, des permis de construire et de démolir ;
- la création et l’entretien de voiries municipales, ainsi que la réalisation de travaux connexes ;
- l’aménagement et la viabilisation des espaces habitables ;
- l’éclairage des voies publiques ;
- l’adressage et la dénomination des rues, places et édifices publics ;
- la création et l’entretien des routes rurales non classées et des bacs de franchissement ;
- la création de zones d’activités industrielles ;
- la contribution à l’électrification des zones nécessiteuses ;
- l’autorisation d’occupation temporaire et de travaux divers sur la voie publique.

II.2.2 Les compétences transférées dans les secteurs ciblés

Dans la commune de Fongo Tongo, les compétences qui ont été déjà transférées jusqu’à ce jour dans les secteurs ciblés sont essentiellement l’approvisionnement en eau potable, la santé, l’éducation de base. L’éducation secondaire demeure le secteur dont les compétences n’ont pas encore été transférées à la commune de Fongo Tongo.

II.3. Analyse de l’offre dans les quatre secteurs cibles

L’offre de services publics dans les quatre secteurs reste largement insuffisante dans la commune de Fongo Tongo.

II.3.1 Secteur de l’approvisionnement en eau

Le tableau 2.1 permet de faire un inventaire des points d’eau existants dans la commune de Fongo Tongo.

Tableau 2.1 : État des lieux des points d’eau dans la commune

Type de point d’eau potable	Nombre de points d’eau de ce type	Nombre de points d’eau de ce type fonctionnels	Nombre de points d’eau disposant d’un mécanisme d’entretien et de gestion	Nombre de points d’eau disposant d’un mécanisme d’entretien et de gestion fonctionnel
Puits avec pompe à motricité humaine	2	0	0	0
Puits avec pompe électrique	0	0	0	0

Forages avec pompe à motricité humaine	12	8	5	5
Forage avec pompe électrique	5	5	5	5
Borne-fontaine	60	20	5	5
Source	15	15	0	0
Réseau d'adduction d'eau communal	10	5	5	5
Total	104	53	20	20

Source : Enquête CCAP2, Fongo Tongo 2022

D'après la DD/MINEE, il n'y a pas de puits avec pompe à motricité humaine, de puits avec pompe électrique, de forage avec pompe électrique et d'adduction en eau potable (CAMWATER). Or d'après le tableau 2.1, les ménages commencent déjà à utiliser les puits avec pompe à motricité humaine pour s'approvisionner en eau. Dans la Commune de Fongo Tongo, l'on note l'absence de puits avec pompe électrique et le réseau d'adduction en eau potable (CAMWATER).

II.2.2 Secteur santé

Le tableau 2.2 permet de faire un état des lieux des formations sanitaires couvrant la commune de Fongo Tongo.

Tableau 2.2 : État des lieux des formations sanitaires couvrant la commune

Type de formation sanitaire	Nombre de formation sanitaire de ce type	Nombre de formation sanitaire fonctionnelle de ce type	Nombre de formations sanitaires de ce type disposant d'un COSA ou d'un COGES fonctionnels	Accompagnement de la commune dans l'entretien et la gestion de la formation sanitaire de ce type	Nature de l'accompagnement				
					Suivi technique	Appui financier	Renforcement des capacités	Appui logistique	préciser)
Centre de santé / Centre de santé intégrée	11	10	10	oui	oui	oui	non	oui	
Centre Médical d'Arrondissement	1	1	1	oui	oui	oui	oui	oui	
Hôpital de district	0	0	0	non					
Hôpital régional	0	0	0	non					
Hôpital de référence	0	0	0	non					
Formation sanitaire privée	6	6	6	non					
Autres (à préciser) _____	0	0	0	non					
Total	18	17	17						

Source : Enquête CCAP2, Fongo Tongo 2022

La Commune de Fongo Tongo compte 11 établissements sanitaires publics fonctionnels (1 Centre Médical d'Arrondissement (CMA) dans l'espace urbain et 10 Centres de Santé Intégrés (CSI)), et 6

formations sanitaires privées. Seuls les établissements sanitaires publics fonctionnels disposent des mesures d'accompagnement.

II.2.3 Secteur de l'éducation

Le tableau 2.3 permet de faire un état des lieux des services de l'éducation dans la commune de Fongo Tongo.

Tableau 2.3 : État des lieux des services de l'éducation

Cycle	Ordre d'enseignement	Nombre d'écoles prévu dans la commune par la carte scolaire	Nombre d'écoles dans l'ordre d'enseignement	Nombre d'écoles non opérationnelles	Nombre d'écoles disposant de salles de classe en matériaux définitif	Nombre d'écoles disposant d'une APEE fonctionnelle
Maternel	Public	11	11	0	1	6
	Privé laïc	0	0	0	0	0
	Privé confessionnel	1	1	0	0	0
	Ecole de parents	5	0	0	0	0
Total Maternel		17	12	0	1	6
Primaire	Public	30	30	0	29	30
	Privé laïc	1	1	1	1	0
	Privé confessionnel	0	0	0	0	0
	Ecole de parents	1	0	0	0	0
Total Primaire		32	31	1	30	30
Secondaire	Public	9	9	0	9	9
	Privé laïc	1	1	1	1	0
	Privé confessionnel	0	0	0	0	0
	Ecole de parents	0	0	0	0	0
Total Secondaire		10	10	1	10	9

Source : Enquête CCAP2, Fongo Tongo 2022

La carte scolaire de la Commune de Fongo Tongo prévoit 17 écoles maternelles à savoir 11 écoles publiques, 1 école privée confessionnelle et 5 écoles de parents. Des 11 écoles publiques fonctionnelles seules 6 disposent d'une APEE fonctionnelle. En outre, sur les 32 écoles primaires prévues dans la carte scolaire, 30 écoles relèvent du public, 1 école du privé laïc et 1 école de parents. Toutes les écoles primaires publiques disposent d'une APEE fonctionnelle. Sur les 10 établissements d'enseignements secondaires prévus par la carte scolaire, l'on dénombre 9 établissements publics et 1 établissement privé laïc non fonctionnel. L'APEE est fonctionnelle dans tous les établissements publics.

II.2.4 Secteur des services communaux

Le tableau 2.3 permet de faire un inventaire des services communaux dans la commune de Fongo Tongo.

Tableau 2.4 : Inventaire des services communaux

Nature du service	Disponibilité du service	Délai en jours pour l'obtention du service
Etablissement d'actes d'état-civil	oui	90
Délivrance des documents d'urbanisme	oui	30
Aménagement des voiries	oui	0
Gestion des déchets / Assainissement	oui	4
Légalisation des documents	oui	0
Authentification des documents	oui	0
Hygiène et salubrité	oui	
Aménagement des espaces verts et de loisirs	oui	
Aménagement des aires de jeux	oui	
Eclairage public	oui	
Transport public	non	
Assistance et Appuis aux personnes socialement vulnérables	oui	
Autres (à préciser): campagne de sensibilisation et services	oui	

Source : Enquête CCAP2, Fongo Tongo 2022

Dans la commune de Fongo Tongo, la quasi-totalité des services inventoriés est disponible, excepté le transport public. L'on note également d'importants délais pour l'établissement d'actes d'état-civil et la délivrance des documents d'urbanisme. Il importe de réduire ces délais pour une meilleure fourniture des services communaux.

CHAPITRE III : PRINCIPAUX CONSTATS RELEVÉS DANS LES SECTEURS CIBLES

Le présent chapitre met en exergue les principaux constats relevés dans les secteurs de l'hydraulique, la santé, l'éducation et les services communaux. Il décline cinq (05) sections : la description de la population enquêtée, l'approvisionnement en eau potable, le service de santé, le service de l'éducation, et la fourniture des services communaux.

III.1 Description de la population enquêtée

La problématique des âges des ménages enquêtés apporte des informations pertinentes aussi bien sur le niveau de sensibilité par rapport à la thématique étudiée que sur la fiabilité des réponses des ménages. Le tableau 3.1 présente la répartition (%) dans la commune des chefs de ménage selon le milieu de résidence et le sexe.

Tableau 3.1 : Répartition (%) dans la commune des personnes enquêtées selon le lien de parenté avec le chef de ménage suivant le milieu de résidence et le sexe

		Lien de parenté de l'enquêté avec le chef de ménage							
		Chef de Ménage	Conjoint (e) du Chef de Ménage	Fils/Fille du Chef ou de son/sa conjoint (e)	Père/mère du Chef ou de son/sa conjoint (e)	Autre parent du Chef ou de son/sa conjoint (e)	Sans lien de parenté avec le chef ou son/sa conjoint (e)	Domestique	Total
Strate de résidence	Urbain	100,0	0	0	0	0	0	0	100,0
	Rural	49,8	11,8	25,3	0,9	6,1	5,7	0,4	100,0
	Total	50,0	11,7	25,2	0,9	6,1	5,7	0,4	100,0

Source : Enquête CCAP2, Fongo Tongo 2022

D'après le tableau 3.1, 100% des enquêtés sont chefs de ménages en milieu urbain contre 49,8% en milieu rural. L'on dénombre 11,8% de conjoints(es) et 25,3% sont des fils/filles des chefs de ménages.

Tableau 3.2 : Répartition (%) dans la commune des répondants selon le milieu de résidence, le sexe et le groupe d'âge

Groupe d'âges du répondant	Urbain		Rural		Ensemble	
	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme
Moins de 20 ans	0	0	12	5,4	12	5,4
[20 - 35[	0	0	21	29,5	21	29,2
[35 - 50[	0	0	15	28,7	15	28,5
Plus de 50 ans	0	100	52	36,4	52	36,9
Total	0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : Enquête CCAP2, Fongo Tongo 2022

Le tableau 3.2 montre que tous les groupes d'âges ont été enquêtés en milieux urbain et rurale. En milieu rural les répondants sont essentiellement plus jeunes qu'en milieu urbain. Dans l'ensemble, la majorité des répondants sont les femmes.

III.2 Approvisionnement en eau potable

L'approvisionnement en eau est aussi un aspect majeur de l'enquête auprès des ménages dans la Commune de Fongo Tongo. Elle porte notamment sur l'utilisation des points d'eau (III.2.1), sur l'accessibilité des points d'eau (III.2.2), sur l'entretien et la maintenance des points d'eau (III.2.3), la caractérisation des points d'eau (III.2.4), la satisfaction des besoins exprimés en matière d'approvisionnement en eau (III.2.5) et sur les actions envisagées en vue de l'amélioration du service rendu en eau potable (III.2.6), dans la Commune de Fongo Tongo.

III.2.1 Utilisation des points d'eau dans la commune

La qualité de l'eau constitue aussi une attention considérable de l'enquête auprès des ménages dans la commune de Fongo Tongo. L'enquête porte sur douze (12) sources d'approvisionnement en eau existant dans la Commune tel que présenté dans le tableau 3.3 ci-dessous.

Tableau 3.3 : Proportion des types de point d'eau disponibles dans le village / quartier habité selon le milieu de résidence

Milieu de résidence	Type de point d'eau disponible dans le village / quartier											
	Puits avec pompe à motricité humaine	Puits avec pompe électrique	Puits à ciel ouvert	Forage avec pompe à motricité humaine	Forage avec pompe électrique	Borne-fontaine	Source	Marre	Réseau d'adduction d'eau	Adduction en eau potable	Adduction en eau potable (CAMWATER)	Rivière
Urbain	0	0	0	0	0	0	100	0	0	0	0	0
Rural	4,4	6,1	19,2	5,2	10,5	20,1	39,3	12,7	1,7	2,20	2,2	44,5
Ensemble	4,4	6,1	19,2	5,2	10,5	20,1	39,3	12,7	1,7	2,2	2,2	44,5

Source : Enquête CCAP2, Fongo Tongo 2022

D'après le tableau 3.3, 44,5% des ménages déclarent que la rivière est leur principal point d'eau disponible. Outre la rivière, on a les sources, les bornes fontaines, les puits à ciel ouvert et les marres d'eau. Par ailleurs, seul 1,7% des ménages disposent d'un réseau d'adduction d'eau potable et 2,2% seulement disposent d'une adduction d'eau potable CAMWATER dans leur village/quartier.

Tableau 3.4 : Utilisation d'une source d'eau publique

Milieu de résidence	Proportion (%) de ménages utilisant une source d'eau publique	Principale source d'approvisionnement en eau										Total
		Puits avec pompe à motricité humaine	Puits avec pompe électrique	Puits à ciel ouvert	Forage avec pompe à motricité humaine	Borne-fontaine	Source	Marre	Réseau d'adduction d'eau	Adduction en eau potable	Rivière	
Urbain	100	0	0	0	0	0	100	0	0	0	0	100,0
Rural	93,9	4,7	3,3	0	3,3	13,5	32,6	0	2,3	0	33,0	100,0
Ensemble	93,9	4,6	3,2	0	13,4	13,5	32,6	0	2,3	0	32,9	100,0

Source : Enquête CCAP2, Fongo Tongo 2022

Le tableau 3.4 montre également que 93,9% des ménages utilisent une source d'eau publique pour l'approvisionnement en eau. En milieu urbain 100% des ménages utilisent une source d'eau publique contre 99,3% en milieu rural. La rivière, la source et la borne-fontaine demeurent les principales sources d'approvisionnement en eau.

III.2.2 Accessibilité des points d'eau dans la commune

En milieu rural, l'analyse des données sur l'accessibilité des points d'eau de la Commune montre que 82,5% des ménages déclarent que le point d'eau utilisé est disponible toute l'année et 87,8% des ménages ont accès à un point d'eau utilisé tout au long de la journée. La rivière, la source et la borne-fontaine sont les principales sources d'approvisionnement en eau accessible tout au long de la journée en milieu rural.

En milieu urbain, 100% des ménages ont accès à un point d'eau utilisé tout au long de la journée. La source est la principale source d'approvisionnement en eau accessible tout au long de la journée en milieu urbain.

Tableau 3.5 : Disponibilité au cours de l'année et utilisation de la principale source d'approvisionnement en eau tout au long de la journée

Milieu de résidence	Proportion (%) de ménages ayant	Proportion (%) de ménages ayant	Principale source d’approvisionnement en eau accessible tout au long de la journée										
			Puits	Puits	Puits à	Forage	Borne-	Source	Marre	Réseau d’adduction	Adduction en eau	Rivière	Total
Urbain	0	100	0	0	0	0	0	100	0	0	0	0	100,0
Rural	82,5	87,8	3,5	3,5	0	2,5	12,9	34,7	0	2,0	0	35,3	100,0
Ensemble	82,5	87,8	3,5	3,5	0	2,5	12,9	34,7	0	2,0	0	35,3	100,0

Source : Enquête CCAP2, Fongo Tongo 2022

D'après le tableau 3.6, en milieu rural 64,3% des ménages déclarent que la disponibilité de la principale source d'approvisionnement en eau correspond à leur besoin en eau. Cependant, seulement 35,7% des ménages ont accès à la principale source d'approvisionnement 3 fois dans la journée. Malgré les efforts de la commune pour satisfaire les ménages en eau, l'enjeu majeur reste celui d'augmenter la fréquence d'accès au point d'eau.

Tableau 3.6 : Correspondance entre disponibilité de la principale source d'approvisionnement en eau et besoin en eau des ménages

Milieu de résidence	Proportion (%) de ménages dont la fréquence de disponibilité de la principale source d'approvisionnement en eau correspond à leur besoin en eau	Fréquence de disponibilité de la principale source d'approvisionnement en eau			
		Une fois	Deux fois	Trois fois	Total
Urbain					
Rural	64,3	14,3	50	35,7	100,0
Ensemble	64,3	14,3	50	35,7	100,0

Source : Enquête CCAP2, Fongo Tongo 2022

III.2.3 Entretien et maintenance de points d'eau dans la commune

Cette rubrique aborde l'entretien et la maintenance de point d'eau dans la commune de Fongo Tongo.

Tableau 3.7 : Panne au cours des six derniers mois et délai de réparation du principal type de point d'eau utilisé

Milieu de résidence	Proportion (%) de ménages dont le principal type de point d'eau a été panne au cours des 6 derniers mois	Répartition des ménages selon le temps mis pour la réparation de la panne d'un point d'eau					
		Moins d'une semaine	Entre une semaine et un mois	Entre un mois exclu et trois mois	Plus de trois mois	Pas encore	Total
Urbain	100	0	0	0	100	0	100
Rural	13,5	27,6	34,5	3,4	24,1	10,3	100
Ensemble	13,9	26,7	33,3	3,3	26,7	10	100

Source : Enquête CCAP2, Fongo Tongo 2022

D'après le tableau 3.7, 13,9% des ménages en milieu déclarent avoir connu un dysfonctionnement de leur point d'eau au cours des six derniers mois. En effet, les ménages de la commune de Fongo Tongo rencontrent d'énormes difficultés de réhabilitation de point d'eau. Dans cette commune, le temps de réparation reste relativement long au regard des informations recueillies auprès des ménages, d'autant plus qu'il existe des points d'eau non encore réparés.

Tableau 3.8 : Type d'acteurs de remise en service du principal type de point d'eau

Milieu de résidence	Acteur de remise en service du principal type de point d'eau							
	Commune	Etat	Elite	Comité de gestion	Chef de village / quartier	CAMWATER /SNEC/CDE	Autres partenaires	Total
Urbain	0	0	0	0	0	0	100	
Rural	1,9	0	3,3	3,3	1,4	0	4,2	
Ensemble	1,9	0	3,2	3,2	1,4	0	4,6	

Source : Enquête CCAP2, Fongo Tongo 2022

La commune de Fongo Tongo a participé à 1,9% pour la remise en service du principal type de point d'eau, les comités de gestion du point d'eau ont contribué à 3,3%, les chefs du village à 1,4%, l'élite à 3,3% et les autres partenaires à 4,6%. Aux vues de ces proportions, il serait judicieux de redynamiser et de former les comités locaux de gestion de point d'eau pour que les points d'eau soient remis en service.

Tableau 3.9 : Intervenant dans la gestion, l'entretien et la maintenance de ce point d'eau

Milieu de résidence	Intervenant dans la gestion, l'entretien et la maintenance du principal type de point d'eau				
	COGES	Commune	CAMWATER	Communauté	Total
Urbain	0	0	0	0	
Rural	5,1	4,7	0,9	81,9	
Ensemble	5,1	4,6	0,9	81,9	

Source : Enquête CCAP2, Fongo Tongo 2022

Le tableau 3.9 montre que 81,90% des ménages enquêtés affirment que la communauté est leur principal intervenant dans la gestion, l'entretien et la maintenance du principal type de point d'eau, puis viennent le comité de gestion et la commune. Ainsi, d'après les déclarations des ménages enquêtés, le comité de gestion, CAMWATER et la Commune de Fongo Tongo sont les intervenants les moins impliqués dans la gestion, l'entretien et la maintenance de la principale source d'approvisionnement en eau.

Tableau 3.10 : Contribution financière du ménage au fonctionnement du COGES

Milieu de résidence	Proportion (%) de ménages qui contribue financièrement au fonctionnement du COGES	Montant moyen de la contribution financière des ménages au fonctionnement du COGES	Proportion (%) de ménages qui trouvent élevé le montant de la contribution financière au fonctionnement du COGES	Répartition des ménages selon la fréquence de la contribution financière au fonctionnement du COGES						
				Jour	Semaine	Mois	Trimestre	Semestre	Année	Total
Urbain	0	0	0							
Rural	1,9	2925	0						100	100
Ensemble	1,9	2925	0						100	100

Source : Enquête CCAP2, Fongo Tongo 2022

D'après le tableau 3.10, seulement 1,9% des ménages enquêtés contribuent financièrement au fonctionnement du COGES. Le montant de cette contribution s'élève en moyenne à 2925 FCFA par ans et aucun ménage ne trouve ce montant élevé.

III.2.4 Caractérisation des points d'eau dans la commune

Les caractéristiques du point d'eau sont mises en évidence dans le tableau 3.11 afin de capter l'information relative à l'appréciation des ménages sur l'accessibilité à la principale source d'approvisionnement en eau.

Tableau 3.11 : Accessibilité à la principale source d'approvisionnement et appréciation du service rendu par cette source

Milieu de résidence	Distance moyenne du ménage par rapport à la principale source publique d'approvisionnement en eau	Temps moyen (en minutes) mis pour arriver au point d'eau	Temps moyen (en minutes) d'attente au point d'eau	Nombre moyen de personnes qu'un ménage à l'habitude de trouver à ce point d'eau	Répartition des ménages selon l'appréciation du service rendu par la principale source publique d'approvisionnement en eau				
					Très bon	Bon	Passable	Mauvais	Très mauvais
Urbain	500	15,0	1,0	5,0	0	0	0	0	0
Rural	3494,7	17,2	9,2	8,6	14,9	52,6	17,2	13,5	1,9
Ensemble	3480,8	17,2	9,2	8,6	14,8	52,3	17,1	13,9	1,9

Source : Enquête CCAP2, Fongo Tongo 2022

Le tableau 3.11 montre que l'accessibilité à la principale source d'approvisionnement est plus difficile en milieu rural qu'en milieu urbain. Le ménage de la commune de Fongo Tongo parcourt à pied environ 3494 m en milieu rural (500 m en milieu urbain) pendant 17,2 minutes en moyenne (15 min en moyenne en milieu urbain) de son logement jusqu'à sa principale source d'eau. Le ménage trouve près de 8,6 personnes en milieu rural (5 personnes en milieu urbain) et devra attendre en moyenne 9,2 min en milieu rural (1 min en milieu urbain) pour s'approvisionner en eau. Malgré la difficulté d'accès à la principale source d'approvisionnement en milieu rural, 52,3% des ménages trouvent néanmoins « bon » le service rendu par la principale source d'approvisionnement.

Tableau 3.12 : Proportion (%) des ménages dans la commune selon les caractéristiques de la principale source d’approvisionnement en eau et le milieu de résidence

Milieu de résidence	Proportion (%) des ménages ayant déclarés que l’eau de la principale source d’approvisionnement en eau :		
	<i>a une odeur</i>	<i>a un goût</i>	<i>a une couleur</i>
Urbain	100	100	100
Rural	23,3	26,5	33,5
Total	23,6	26,9	33,8

Source : Enquête CCAP2, Fongo Tongo e 2022

En ce qui concerne la qualité de l’eau consommée par les ménages, le tableau 3.12 montre que la majorité des ménages juge douteuse l’eau qu’elle consomme. En effet, 33,8% des ménages déclarent que l’eau qu’ils consomment a une couleur, 26,9% des ménages déclarent que leur eau a un goût, et 23,6% des ménages déclarent que leur eau a une odeur. Au regard de ces déclarations des ménages, il se dégage une alerte et une incitation à la sensibilisation des populations aux méthodes de potabilisation de l’eau avant toute consommation.

III.2.5 Satisfaction des besoins exprimés en matière d’approvisionnement en eau dans la commune

Cette enquête s’intéresse également à la Satisfaction des besoins exprimés en matière d’approvisionnement en eau dans la commune. Le tableau 3.13 présente le besoin exprimé par les ménages en matière d’approvisionnement en eau et la satisfaction de ce besoin.

Tableau 3.13 : Besoin exprimé en matière d’approvisionnement en eau et satisfaction de ce besoin

Milieu de résidence	Proportion (%) des ménages ayant exprimé un besoin en matière d’approvisionnement en eau potable au cours des 6 derniers mois	Parmi les ménages ayant exprimé un besoin, proportion (%) dont le besoin a été exprimé :								Proportion (%) des ménages dont le besoin exprimé en eau a été satisfait
		Au Maire	A l’État	A une élite	Au Comité de gestion du point d’eau	Au Chef de village/ quartier	A l’Autorités administratives	A Camwater/SNEC	A Autre	
Urbain	0									0
Rural	17	64,1	17,9	25,6	2,6	28,2	5,1	0	0	5,1
Ensemble	17	64,1	17,9	25,6	2,6	28,2	5,1	0	0	5,1

Source : Enquête CCAP2, Fongo Tongo 2022

Au regard des faits, on comprend mieux la raison d’être de la proportion de 0% qu’enregistre la CAMWATER dans le cadre des acteurs intervenant dans la remise en fonction des points d’eau en panne. Cependant, tel n’est pas le cas pour la mairie et l’État qui interviennent respectivement à 64,1% et 17,9% dans les cas de pannes. Grosso modo, malgré les efforts de la commune Fongo Tongo en matière d’approvisionnement en eau potable, la majorité des ménages restent encore insatisfaits.

Tableau 3.14 : Répartition dans la commune des ménages satisfaits du besoin exprimé en eau potable selon l’intervalle du temps mis de satisfaction

Milieu de résidence	Temps moyen mis (en mois) entre la réponse favorable et la satisfaction du besoin exprimé par un ménage	Répartition des ménages selon le temps mis pour satisfaire le besoin exprimé en approvisionnement en eau			
		Moins d’un mois	Entre un mois et trois mois	Plus de trois mois	Total
Urbain					
Rural	0	100			100,0
Ensemble	0	100			100,0

Source : Enquête CCAP2, Fongo Tongo 2022

D'après le tableau 3.14, pour les ménages satisfaits du besoin exprimé en eau potable le temps moyen mis (en mois) entre la réponse favorable et la satisfaction du besoin exprimé par un ménage est très faible et le temps mis pour satisfaire le besoin exprimé en approvisionnement en eau est de moins d'un mois.

Tableau 3.15 : Non satisfaction de l'approvisionnement en eau potable

Milieu de résidence	Proportion (%) des ménages non satisfaits de l'approvisionnement en eau potable	Parmi les ménages non satisfaits, proportion (%) dont la raison de non satisfaction est :						
		Eloignement du point d'eau	Mauvaise qualité de l'eau	Insuffisance des points d'approvisionnement en eau	Mauvaise gestion du point d'eau	Défaut/Lenteur de maintenance en cas de panne	Coût élevé de l'approvisionnement en eau	Autre
Urbain	100	100	0	0	0	0	0	0
Rural	55,9	35,2	43	39,8	13,3	3,1	0	1,6
Ensemble	55,5	35,7	43,4	39,5	13,2	3,1	0	1,6

Source : Enquête CCAP2, Fongo Tongo 2022

Le tableau 3.15 montre que 55,9% des ménages ne sont pas satisfaits de l'approvisionnement en eau potable dans la commune de Fongo Tongo. Cela s'explique par le fait que 43,4% des ménages déclarent que l'eau est de mauvaise qualité, 39,5% affirment l'insuffisance des points d'approvisionnement en eau et 35,7% des ménages déplorent l'éloignement du point d'eau existant.

III.2.6 Actions envisagées en vue de l'amélioration du service rendu en eau potable

Face aux difficultés liées à l'approvisionnement, la gestion et la maintenance des points d'eau, des solutions sont envisageables que ce soit des solutions endogènes relevant des ménages eux-mêmes ou des autorités, tel que relève le tableau 3.16.

Tableau 3.16 : Actions des ménages dans la commune en vue de l'amélioration du service rendu par l'approvisionnement en eau potable

Proportion (%) des ménages selon le type d'action et le milieu de résidence

Milieu de résidence	Proportion (%) des ménages pouvant s'engager dans l'amélioration du service rendu par l'approvisionnement en eau potable à travers :										
	Points d'eau supplémentaires			Amélioration de la gestion des points d'eau					Amélioration de la qualité de l'eau		Autres
	Contribution pour la construction d'un point d'eau supplémentaire	Donation du site de construction d'un point d'eau	Plaidoyer auprès des donateurs	Redynamisation/mise en place du COGES	Contribution financière à un mécanisme communautaire de gestion et maintenance du point d'eau	Encouragement à l'intégration des femmes dans le COGES	Suivi de la production des comptes-rendus sur la gestion du point d'eau par le COGES	Facilitation du déplacement de l'artisan réparateur chargé de la maintenance du point d'eau	Participation aux campagnes périodiques de potabilisation de l'eau dans la localité	Participation aux campagnes de sensibilisation sur la dénonciation des actes d'insalubrité qui impactent la qualité de l'eau	
Urbain	100	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Rural	68,6	48	26,6	14	25,8	9,6	6,1	5,2	7,4	8,7	5,7
Ensemble	68,7	47,8	26,5	13,9	25,7	9,6	6,1	5,2	7,4	8,7	5,7

Source : Enquête CCAP2, Fongo Tongo 2022

Le tableau 3.16 montre les différentes actions que les ménages insatisfaits du service rendu dans le secteur de l'eau sont prêts à mettre en œuvre pour l'amélioration de ces services. En effet, 68,6% des ménages sont prêts à contribuer pour la construction d'un point d'eau supplémentaire et 48% à donner un site de construction d'un point d'eau pour l'approvisionnement en eau potable. Cela traduit la volonté des ménages à s'impliquer dans l'approvisionnement en eau potable dans la commune de Fongo Tongo.

III.3 Services de santé

Les avis des ménages pris en compte dans le domaine de la santé dans l'enquête scorecard concernent notamment l'utilisation des formations sanitaires (III.3.1), la caractérisation du petit matériel utilisé (III.3.2), le financement des soins (III.3.3), l'appréciation du service rendu dans les formations sanitaires (III.3.4) et les actions envisagées visant une amélioration du service en soins de santé (III.3.5).

III.3.1 Utilisation des formations sanitaires dans la commune

L'utilisation des formations sanitaires dans la Commune de Fongo Tongo est intéressante d'étude car, la répartition dans la commune des ménages selon le type de formation sanitaire le plus fréquemment utilisé pour la prise en charge et le milieu de résidence, est différemment perçue dans la Commune, tel que relevé dans le tableau 3.17.

Tableau 3.17 : Répartition (%) dans la commune des ménages selon le type de formation sanitaire le plus fréquemment utilisé pour la prise en charge et le milieu de résidence

Milieu de résidence	Répartition (%) dans la commune des ménages selon le type de formation sanitaire le plus fréquemment utilisé pour la prise en charge			
	Public	Privé laïc	Privé confessionnel	Total
Urbain	100	0	0	100
Rural	85,2	7	7,9	100
Ensemble	85,2	7	7,8	100

Source : Enquête CCAP2, Fongo Tongo 2022

D'après le tableau 3.17, la majorité des ménages fréquentent des formations sanitaires publiques. En effet, 85,2% des ménages déclarent se rendre fréquemment dans les FOSA publiques pour leur prise en charge sanitaire, 7% des ménages se rendent dans des FOSA privée laïc et 7,8% des ménages se rendent dans les FOSA privées confessionnelles. Les raisons évoquées pour le choix de ces formations sanitaires varient d'un ménage à l'autre.

Tableau 3.18 : Proportion (%) des ménages dans la commune selon la raison de choix du type de formation sanitaire privé

Milieu de résidence	Parmi les ménages, proportion (%) dont la raison de choix du type de formation sanitaire :						
	Distance	Coût	Accueil	Qualité des soins	Disponibilité du personnel	Disponibilité de médicaments	Autres
Urbain							
Rural	61,8	2,9	11,8	50	41,2	38,2	0
Ensemble	61,8	2,9	11,8	50	41,2	38,2	0

Source : Enquête CCAP2, Fongo Tongo 2022

D'après le tableau 3.18, 61,8% des ménages déclarent opter pour les formations sanitaires privées à cause de la proximité, 50 % pour la qualité des soins, 41,2% à cause de la disponibilité du personnel, 38,2% à cause de la disponibilité de médicament, 11,8% à cause de l'accueil et 2,9% à cause du coût.

Tableau 3.19 : Répartition (%) dans la commune des ménages selon la principale formation sanitaire publique fréquentée pour l'obtention des soins

Milieu de résidence	Type de formation sanitaire existant dans le village / quartier					
	Centre de santé intégré	Centre médical d'arrondissement	Hôpital de district	Hôpital régional	Hôpital de référence	Total
Urbain	100	0	0	0	0	100
Rural	73,8	25,2	1	0	0	100
Total	73,9	25,1	0,9	0	0	100

Source : Enquête CCAP2, Fongo Tongo 2022

Le tableau 3.19 montre que le Centre de Sante Intégré (CSI) est la principale formation sanitaire publique que les ménages fréquentent pour obtenir des soins de santé. En effet, 73,8% des ménages déclarent se rendre principalement dans les CSI pour l'obtention des soins, 25,2% se rendent au Centre Médical d'Arrondissement et 1% se rendent à l'hôpital de district. Cela peut s'expliquer par la non présence des autres formations publiques.

Tableau 3.20 : Accessibilité de la principale formation sanitaire publique fréquentée pour l'obtention des soins

Milieu de résidence	Proximité du ménage à la principale formation sanitaire publique fréquentée pour l'obtention des soins			Distance moyenne d'un ménage à la principale formation sanitaire publique fréquentée pour l'obtention des soins	Temps (en minutes) moyen mis pour atteindre la principale formation sanitaire publique fréquentée pour l'obtention des soins
	Oui	Non	Total		
Urbain	100	0	100	100	45
Rural	71,9	28,1	100	11 578	133
Ensemble	72	28	100	11 577	13,9

Source : Enquête CCAP2, Fongo Tongo 2022

D'après les résultats, 71,9% des ménages déclarent que la principale formation sanitaire publique d'accès aux soins est éloignée. Les deux principales justificatives sont illustrées dans le tableau 3.20 ci-dessus où, la distance moyenne que parcourent les ménages pour se rendre à leur principale formation sanitaire est de 11578 mètres, pour un temps moyen de 133 minutes. L'éloignement et le temps mis pour atteindre une formation sanitaire publique pourraient réduire le taux de fréquentation des formations sanitaires publiques par les ménages. Ces éléments sont autant d'aspects à prendre en considération pour la priorisation des actions visant l'amélioration de l'offre de santé.

III.3.2 Caractérisation du petit matériel utilisé dans les formations sanitaires

Outre les problématiques de proximité, de coût, d'accessibilité, etc., la caractérisation du petit matériel utilisé dans les formations sanitaires publiques mérite une attention particulière.

Tableau 3.21 : Proportion (%) des ménages dans la commune selon les caractéristiques du petit matériel disponible dans la principale formation sanitaire publique fréquentée pour l'obtention des soins

Milieu de résidence	Caractéristiques du petit matériel disponible dans la principale formation sanitaire publique fréquentée pour l'obtention des soins									
	Ciseaux	Seringues	Alcool	Coton	Bétadine	Thermomètre	Tensiomètre	Balance	Gants	Autres
Urbain	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100
Rural	76,2	86,7	86,7	87,6	81	78,6	70,5	69,5	71,9	8,1
Ensemble	76,3	86,7	86,7	87,6	81	78,7	70,5	69,5	72	8,1

Source : Enquête CCAP2, Fongo Tongo 2022

Les ménages dans la commune de Fongo Tongo déclarent pour la majorité que le petit matériel est disponible dans la principale formation sanitaire publique fréquentée pour l'obtention des soins. En moyenne 86,71% de ménages confirme la présence des seringues, 76,2% les pour ciseaux, 86,7% pour l'alcool, 87,6% le coton, 81% pour la bétadine, 69,5% pour la balance, 70,5% pour le tensiomètre, 72% pour les gants.

III.3.3 Financement des soins dans les formations sanitaires

Le coût et la qualité des services sanitaires évalués ont permis d'obtenir le niveau d'appréciation des ménages sur les montants payés à la FOSA lors de leur recours aux soins.

Tableau 3.22 : Paiement des soins de santé et jugement des ménages sur l'accueil du personnel soignant

Milieu de résidence	Montant (en FCFA) moyen payé pour une consultation ordinaire dans la principale formation sanitaire publique fréquentée pour l'obtention des soins	Proportion (%) des ménages qui trouvent élevé le montant moyen payé pour une consultation ordinaire dans la principale formation sanitaire publique fréquentée pour l'obtention des soins	Proportion (%) des ménages ayant déclaré que d'autres frais non autorisés sont exigés pour leur servir dans la principale formation sanitaire publique fréquentée pour l'obtention des soins	Répartition (%) des ménages selon le jugement sur l'accueil du personnel soignant dans la principale formation sanitaire publique fréquentée pour l'obtention des soins			
				Bon	Passable	Mauvais	Total
Urbain	300	0	0	0	0	0	100
Rural	883,8	22,9	7,6	55,2	39,5	5,2	100
Ensemble	881	22,7	7,6	55	39,8	5,2	100

Source : Enquête CCAP2, Fongo Tongo 2022

Au sein de la commune de Fongo Tongo, les ménages payent en moyenne une somme de 883,8 Fcfa pour une consultation ordinaire dans la principale formation sanitaire publique fréquentée pour l'obtention des soins. Bien que ce montant accepté par la majorité des ménages, 22,9% de ménages trouvent ce montant relativement élevé et en plus 7,6% de ménages déclarent que d'autres frais non autorisés sont exigés pour leur servir. Dans cette commune, 55,2% des ménages estiment que l'accueil du personnel soignant est bon, certains trouvent à 39,5% que l'accueil est passable et une minorité de ménages soit 5,2% juge l'accueil du personnel soignant mauvais.

III.3.4 Appréciation du service rendu dans les formations sanitaires

D'après le tableau 3.23, 43,1% des ménages déclarent que les médicaments pour les maladies fréquentes

dans la localité sont toujours disponibles et 64,9% affirment que la plupart des problèmes de santé du village sont résolus dans la principale formation sanitaire fréquentée pour leur soin.

Tableau 3.23 : Disponibilité des médicaments et résolution des problèmes de santé dans la principale formation sanitaire fréquentée pour les soins

Milieu de résidence	Proportion (%) des ménages ayant déclaré que les médicaments pour les maladies fréquentes dans la localité étaient toujours disponibles	Proportion (%) des ménages pour qui la plupart des problèmes de santé du village sont résolus dans la principale formation sanitaire fréquentée pour les soins
Urbain	0	0
Rural	43,3	65,2
Ensemble	43,1	64,9

Source : Enquête CCAP2, Fongo Tongo 2022

D'après le tableau 3.24, 18,4% des ménages sont non satisfaits des services de santé offerts. En effet, les raisons principales sont l'éloignement des formations sanitaires, l'absentéisme du personnel, l'insuffisance de médicaments, l'insuffisance des équipements. Malgré les efforts de la commune pour la satisfaction des besoins sanitaires des ménages des revendications subsistent toujours. Un plaidoyer pourrait être fait enfin de construire plus de formations sanitaires, les ravitailler en médicaments, les équiper et sensibiliser le personnel à la conscience professionnelle.

Tableau 3.24 : Non satisfaction des services rendus dans la principale formation sanitaire fréquentée pour les soins

Milieu de résidence	Proportion (%) des ménages non satisfaits des services de santé offerts dans la principale formation sanitaire fréquentée pour les soins	Parmi les ménages non satisfaits, proportion (%) dont la raison de non satisfaction est :									
		Eloignement des formations sanitaires	Mauvaise qualité des services offerts	Absentéisme du personnel	Mauvaise qualification du personnel de la formation sanitaire	Monnayage des soins	Insuffisance de médicaments	Mauvaise qualité équipements	Insuffisance des équipements	Coût élevé de l'accès aux soins de santé	Autres
Urbain	0										
Rural	18,57142585	59	22,1	43,6	10,3	0	33,3	15,4	33,3	5,1	15,4
Ensemble	18,48341232	59	22,1	43,6	10,3	0	33,3	15,4	33,3	5,1	15,4

Source : Enquête CCAP2, Fongo Tongo 2022

III.3.5 Actions envisagées en vue de l'amélioration du service en soins de santé

La figure 3.25 montre les différentes actions que les ménages insatisfaits du service rendu dans le secteur santé sont prêts à mettre en œuvre pour l'amélioration de des services.

Tableau 3.25 : Actions des ménages dans la commune en vue de l'amélioration du service rendu dans le secteur de la santé ; Proportion (%) des ménages selon le type d'action et le milieu de résidence

Milieu de résidence	Proportion (%) des ménages pouvant s'engager dans l'amélioration du service rendu dans le secteur de la santé à travers :													
	Formations sanitaires supplémentaires		Extension/réhabilitation/Equipements des formations sanitaires		Amélioration de la gestion des FOSA						Réduction du coût d'accès aux soins de santé			Autres
	Plaidoyer pour le respect des normes sectorielles	ONG/Structures privées pour la construction des formations	de l'Etat pour l'extension et l'équipement des formations sanitaires	Plaidoyer auprès de la commune et de l'Etat pour la réhabilitation et l'équipement des formations sanitaires	Redynamisation du COSA/COGE	médicaments et dotation en	Accueil et prise en charge des patients	Maintenance et entretien de l'infrastructure hospitalière	personnel	présence effective du personnel	Subvention de la COSA/COGE	Le Développement de partenariats publics-privés	La négociation des jumelages et intercommunalités	
Urbain	0	100	100	100	0	100	100	100	100	100	100	100	100	0
Rural	47,1	35,2	36,7	34,3	0	18,6	7,6	17,6	28,5	9,5	1,4	4,3	1,4	1
Ensemble	46,9	35,5	37	34,6	0	34,6	7,6	18	28,4	10	1,4	4,3	1,4	0,9

Source : Enquête CCAP2, Fongo Tongo 2022

Les résultats de ce tableau ressortent 04 attentes formulées (i) un plaidoyer pour le respect des normes sectorielles, (ii) le plaidoyer pour l'affectation du personnel et (iii) l'extension et l'équipement des formations sanitaires et enfin des demandes d'aides aux ONG/Structures privées pour la construction des formations sanitaires. Cette tendance des attentes implique simplement que le renforcement des FOSA existantes en personnel de santé, en médicament et en équipement et en formation sanitaire supplémentaires résorberait la

plupart des malaises rencontrés par les populations de Fongo Tongo.

III.4 Services de l'éducation

Les avis des ménages pris en compte dans le domaine de l'éducation dans l'enquête scorecard concernent notamment la fréquentation scolaire (III.4.1), l'accessibilité de l'école publique (III.4.2), les caractéristiques de l'environnement scolaire (III.4.3). Il s'agira ensuite de présenter le coût de l'éducation et la gestion des ouvrages de l'école (III.4.4), d'apprécier le service de l'éducation par cycle (III.4.5) et enfin de proposer des actions envisagées en vue de l'amélioration du service de l'éducation (III.4.6).

III.4.1 Fréquentation scolaire dans la commune

Le tableau 3.26 renseigne sur le pourcentage des enfants dans les ménages selon le cycle d'enseignement, l'ordre d'enseignement et le milieu de résidence. Majoritairement, les enfants dans les ménages de la commune de Fongo Tongo fréquentent le public dans tous les cycles d'enseignement.

Tableau 3.26 : Pourcentage des enfants dans les ménages selon le cycle d'enseignement, l'ordre d'enseignement et le milieu de résidence

Milieu de résidence	Cycle d'enseignement									
	Maternel		Primaire		Secondaire 1 ^{er} cycle		Secondaire 2 ^{ème} cycle		Formation professionnelle	
	Public	Privé	Public	Privé	Public	Privé	Public	Privé	Public	Privé
Urbain										
Rural	88,89	11,11	98	0,6	98,93	1,06	100	0	100	0
Ensemble	88,89	11,11	98	0,6	98,93	1,06	100	0	100	0

Source : Enquête CCAP2, Fongo Tongo 2022

Le tableau 3.27 indique les raisons de la préférence du privé au public pour la fréquentation d'un établissement scolaire et présente la qualité de l'éducation comme motivation principale du choix. La qualité de l'éducation est la raison principale qui justifie le choix du privé par les ménages. Par contre seulement 60% des ménages considèrent l'éloignement comme raison du choix du privé.

Tableau 3.27 : Raisons de la préférence du privé au public pour la fréquentation d'un établissement scolaire

Milieu de résidence	Raisons de préférence du privé au public		
	Eloignement	Coût	Qualité de l'éducation
Urbain			
Rural	60	0	100
Ensemble	60	0	100

Source : Enquête CCAP2, Fongo Tongo 2022

Le tableau 3.28 nous donne une répartition des ménages déclarant l'existence d'un établissement scolaire public dans un cycle d'enseignement disponible dans le village / quartier selon le milieu de résidence et la proximité du ménage à cet établissement scolaire public. Majoritairement, en milieu rural, l'établissement public est à proximité du ménage (68,85% pour la maternel, 82,3% pour le primaire et 78,5% pour le secondaire).

Tableau 3.28 : Répartition (%) des ménages déclarant l'existence d'un établissement scolaire public dans un cycle d'enseignement disponible dans le village / quartier selon le milieu de résidence et la proximité du ménage à cet établissement scolaire public

Cycle disponible dans le village / quartier du ménage	Milieu de résidence			Proximité du ménage à l'établissement scolaire public disponible dans le village / quartier		
	Urbain	Rural	Total	Oui	Non	Total
Maternel	0	26,63	26,63	68,85	31,14	100
Primaire	0	41,9	41,9	82,3	17,7	100
Secondaire	0	28,4	28,4	78,5	21,5	100
Formation professionnelle	0	6,6	6,6	80	20	100

Source : Enquête CCAP2, Fongo Tongo 2022

III.4.2 Accessibilité de l'école publique dans la commune

Le tableau 3.29 fournit les informations sur la distance moyenne parcourue et le temps moyen mis à pieds pour se rendre à l'établissement scolaire fréquenté selon le cycle d'enseignement et le milieu de résidence.

Tableau 3.29 : Distance moyenne parcourue et temps moyen mis à pieds pour se rendre à l'établissement scolaire fréquenté selon le cycle d'enseignement et le milieu de résidence

Cycle disponible	Milieu de résidence				Ensemble	
	Urbain		Rural		Distance moyenne parcourue	Temps moyen mis
	Distance moyenne parcourue	Temps moyen mis	Distance moyenne parcourue	Temps moyen mis		
Maternel	0	0	56,98	1,87	56,73	1,869
Primaire	0	0	4334,4	22,2	4315,5	22,1
Secondaire	0	0	73,7	70,1	733,8	69,8
Formation professionnelle	0	0	0,3	0,1	0,3	0,1

Source : Enquête CCAP2, Fongo Tongo 2022

La distance la plus élevée se trouve au primaire en milieu rural pour une distance moyenne de 4334,4 mètres avec un temps moyen de 22,1 min.

III.4.3 Caractéristiques de l'environnement scolaire

Le tableau 3.30 présente une statistique sur la proportion des ménages selon les caractéristiques déclarées de l'établissement fréquenté par cycle d'enseignement. La majorité des ménages déclarent que l'établissement fréquenté a des bancs disponibles pour faire asseoir tous les élèves (3,056% pour la maternel ; 32,3% pour le primaire et 32,3% pour le secondaire). Une minorité seulement des ménages déclarent que l'établissement fréquenté distribue des livres scolaires (10,5% pour le primaire et 1,3% pour la maternelle).

Tableau 3.30 : Proportion (%) des ménages selon les caractéristiques déclarées de l'établissement fréquenté par cycle d'enseignement

Cycle d'enseignement	Caractéristiques déclarées de l'établissement fréquenté				
	<i>a un cycle complet</i>	<i>a un atelier complet</i>	<i>a une salle par niveau de classe</i>	<i>Disponibilité de banc pour faire asseoir tous les élèves</i>	<i>Distribution de livres scolaires</i>
Maternel			0	3,056	1,3
Primaire	0		0	32,3	10,5
Secondaire 1 ^{er} cycle	0		0	32,3	
Secondaire 2 ^{ème} cycle	0				
Formation professionnelle		0	0	0,4	

Source : Enquête CCAP2, Fongo Tongo 2022

Le tableau 3.31 fournit une statistique sur le nombre moyen d'élèves par salle de classe dans un établissement et apprécie la fréquence de présence de l'enseignant dans la classe selon le cycle. Il ressort de ce tableau que les enseignants sont réguliers (100% à la maternel, 79,5% au primaire, 82,9% au secondaire, 100% à la formation professionnelle).

Tableau 3.31 : Nombre moyen d'élèves par salle de classe dans un établissement et appréciation de la fréquence de présence de l'enseignant dans la classe selon le cycle

Cycle d'enseignement	Nombre moyen d'élèves par salle de classe dans un établissement	Répartition (%) des ménages selon l'appréciation de la fréquence de la présence de l'enseignant dans la classe			
		Régulier	Moyennement régulier	Irrégulier	Total
Maternel	30,28	100	0	0	100
Primaire	33,6	79,5	19,2	1,3	100
Secondaire	45,3	82,9	14,5	2,6	100
Formation professionnelle	32	100	0	0	100

Source : Enquête CCAP2, Fongo Tongo 2022

Le tableau 3.32 nous renseigne qu'une minorité des ménages ne participe pas aux réunions de l'APEE. L'une des raisons principales est que les réunions d'APEE sont des réunions d'information et non d'échange dans la maternelle.

Tableau 3.32 : Proportion (%) dans la commune des ménages ne participant pas aux réunions de l'APEE selon le milieu de résidence

Proportion (%) des ménages dans la commune selon la raison de non-participation aux réunions de l'APEE

Cycle d'enseignement	Proportion (%) de ménages ne participant pas aux réunions de l'APEE			Parmi les ménages qui ne participent pas à l'APEE, proportion (%) de ménages selon la raison de non-participation aux réunions de l'APEE				
	Urbain	Rural	Total	Non-respect des horaires	Durée des réunions	Réunion d'information et non d'échanges	Non reddition des comptes	Autres
Maternel			0,43	0	0	100	0	0
Primaire			2,6	0	33,3	16,7	0	50
Secondaire			2,6	0	0	0	33,3	66,7
Formation professionnelle			0	0	0	0	0	0

Source : Enquête CCAP2, Fongo Tongo 2022

III.4.4 Coût de l'éducation et gestion des ouvrages de l'école

Le tableau 3.33 montre que la majorité des ménages de la commune de Fongo Tongo trouve les frais de scolarité élevés pour la maternel, le primaire et le secondaire.

Tableau 3.33 : Répartition des ménages selon l'appréciation du montant payé pour des frais exigibles et le milieu de résidence

Cycle d'enseignement	Dépense moyenne (FCFA)				Répartition (%) des ménages payant les frais exigibles par appréciation du montant payé			Proportion (%) de ménages ayant payé autre chose en plus des frais exigibles d'éducation
	Inscription	APEE	Autres frais	Total	Elevé	Raisonnabl e	Faible	
Maternel	3930,85	13145,14	1045,14	18121,13	71,428	28,57	0	0
Primaire	2095,3	6073,7	175,5	8344,5	56,4	39,7	3,8	4,8
Secondaire	13355,9	15740,5	934,0	30330,4	65,8	32,9	1,3	3,5
Formation professionnelle	36500	7500	2000	46000	0	100	0	0

Source : Enquête CCAP2, Fongo Tongo 2022

Le tableau 3.34 indique que l'acteur principal de réaménagement des points d'eau dans tous les cycles d'enseignements est l'APEE (3,043% pour la maternel, 33,9% pour le primaire et 31,3% pour le secondaire).

Tableau 3.34 : Proportion (%) des ménages déclarant que les ouvrages (points d'eau, salles de classe, latrines, etc.) endommagés de l'école ont été réfectionnés suivant le type d'acteur selon le cycle d'enseignement

Cycle d'enseignement	Proportion (%) des ménages déclarant que les ouvrages endommagés ont été réfectionnés	Acteur déclaré de la réfection des ouvrages endommagés :					
		APEE	Maire	Organisation du village	MINEDUB/ MINESEC /MINEFOP	Elites	Autres
Maternel		3,043	0	0	0	0	0
Primaire		33,9	4,3	1,7	0	1,3	0
Secondaire		31,3	3,9	0,4	0,4	1,3	1,3
Formation professionnelle		0,4	0	0	0	0	0

III.4.5 Appréciation du service de l'éducation par cycle

Tableau 3.35 fournit les informations relatives à la proportion des ménages non satisfaits des services d'éducation selon le cycle d'enseignement et la raison de non satisfaction. Malgré les taux faibles, ce tableau montre que c'est beaucoup plus dans le primaire et le secondaire que les ménages ne sont pas satisfaits des services d'éducation.

Tableau 3.35 : Proportion (%) des ménages non satisfaits des services d'éducation selon le cycle d'enseignement et la raison de non satisfaction

Cycle d'enseignement	Proportion (%) des ménages non satisfaits des services d'éducation											
		Eloignement de l'établissement	Insuffisance de salles de classe	Insuffisance d'équipements	Insuffisance des écoles	Assiduité du Personnel	Ponctualité du personnel	Qualité des enseignements dispensés	Absence de distribution de manuels scolaires	Mauvais résultats	Coûts élevés de la scolarité	Autre
Maternel	0,43	100	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Primaire	7,4	23,5	35,3	35,3	118	23,5	23,5	58,8	5,9	17,6	23,5	0
Secondaire	3,5	75	12,5	12,5	0	12,5	12,5	12,5	12,5	25	0	0
Formation professionnelle	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

Source : Enquête CCAP2, Fongo Tongo 2022

Pour le cas du primaire, les raisons principales sont à 58,8% la qualité des enseignements et à 35,3% le suivi de l'insuffisance des classes. Dans le cas du secondaire, la raison principale de non satisfaction est à 75% l'éloignement de l'établissement. À la maternelle l'éloignement est aussi évoqué comme cause principale de non satisfaction à hauteur de 100%.

III.4.6 Actions envisagées en vue de l'amélioration du service de l'éducation

Le tableau 3.36 indique l'action des ménages au niveau communal en vue de l'amélioration du service rendu dans le secteur de l'éducation. Ce tableau montre que c'est beaucoup plus dans le primaire et le secondaire que les ménages sont prêts à s'engager au niveau communal dans l'amélioration du service

rendu dans le secteur de l'éducation à travers la sensibilisation des enseignants sur la conscience citoyenne /professionnelle et le plaidoyer pour l'affection du personnel.

Tableau 3.36 : Actions des ménages au niveau communal en vue de l'amélioration du service rendu dans le secteur de l'éducation ; Proportion (%) des ménages selon le type d'action et le milieu de résidence

Cycle d'enseignement	Proportion (%) des ménages pouvant s'engager au niveau communal dans l'amélioration du service rendu dans le secteur de l'éducation à travers :						
	Prime d'excellence aux écoles	Sensibilisation des enseignants sur la conscience citoyenne /professionnelle	Suivi rapproché des relations parents/enseignants	Restauration de l'autorité des enseignants	Formation des enseignants	Plaidoyer pour l'affection du personnel	Autres
Maternel	1,3	0,869	1,3	0,869	0,869	0,869	0
Primaire	6,5	14,8	6,5	3,5	8,7	18,7	0,4
Secondaire	8,7	12,6	10	4,3	8,7	14,3	1,3
Formation professionnelle	0	0,4	0,4	0	0	0	0

Source : Enquête CCAP2, Fongo Tongo 2022

Le tableau 3.37 indique que les actions des ménages au niveau communautaire en vue de l'amélioration du service rendu dans le secteur de l'éducation dans la commune de Fongo Tongo sont majoritairement visibles aux primaires avec 20, 4% de Participation aux activités de l'école ; dans le secondaire l'action majoritaire est également la participation aux activités de l'école à hauteur de 18,7%.

Tableau 3.37 : Actions des ménages au niveau communautaire en vue de l'amélioration du service rendu dans le secteur de l'éducation ; Proportion (%) des ménages selon le type d'action et le milieu de résidence

Cycle d'enseignement	Proportion (%) des ménages pouvant s'engager au niveau communautaire dans l'amélioration du service rendu dans le secteur de l'éducation à travers :									
	Participation aux activités de l'école	Prime aux bons enseignants	Dénonciation des enseignants indisciplinés	Renforcement des relations parents-enseignants	Acquittement des cotisations	Renforcement de la présence des femmes au sein du bureau de l'APEE	Diffusion des comptes-rendus de la gestion de l'APEE	Diffusion des bonnes pratiques	Contrôle de la présence régulière des enseignants	Autres
Maternel	2,608	0,86	0	1,3	0,43	0,86	0	0	0	0
Primaire	20,4	4,3	7,4	7,8	5,7	4,86	4,8	8,3	8,3	0,9
Secondaire	18,7	4,3	6,1	6,1	4,3	4,8	4,3	4,8	4,8	1,7
Formation professionnelle	0,40	0	0	0	0	0	0	0	0	0

Source : Enquête CCAP2, Fongo Tongo 2022

III.5 Fourniture des services communaux

La commune fournit différents services aux usagers. Dans ce sens, cette sous-section aborde les questions relatives à la caractérisation de la fourniture des services communaux (III.5.1), les contraintes dans la fourniture des services communaux (III.5.2), la promotion de l'engagement citoyen dans la commune (III.5.3). Il s'agira ensuite d'apprécier les services communaux (III.5.4) et enfin de proposer des actions envisagées en vue de l'amélioration des services communaux (III.5.5).

III.5.1 Caractérisations de la fourniture des services communaux

D'après le tableau 3.38, de tous les services communaux demandés, l'acte de naissance a été le service communal le plus demandé par les ménages pendant les 12 derniers mois. Les ménages estiment que l'accueil pour ce service a été bon. Il faut néanmoins noter que 37,8% des ménages estiment le temps trop long pour l'obtenir.

Tableau 3.38 : Demande de service, accueil à la commune et temps mis pour l'obtention du service

<i>Service communal</i>	<i>Proportion de ménages ayant demandé le service pendant les 12 derniers mois</i>	<i>Proportion de ménages estimant que l'accueil pour le service a été bon</i>	<i>Temps mis pour obtenir le service communal</i>					
			Au plus un jour	Entre un jour et une semaine	Plus de trois mois	Entre une semaine et un mois	Entre un mois et trois mois	En cours
Acte de naissance	16,1	13,1	2,7	13,1	0	13,1	37,8	32,4
Acte de mariage	0	0	0	0	0	100	0	0
Acte de décès	0,4	0,4	100	0	0	0	0	0
Légalisation des documents officiels	1,3	0,9	0	0	0	0	0	100
Délivrance des documents d'urbanisme	0,4	0,4	0	0	0	0	0	100
Aménagement des voiries	0,4	0,4	0	0	0	0	0	100
Gestion des déchets / Assainissement	0,4	0,4	0	0	0	0	0	100
Hygiène et salubrité	0	0						
Aménagement des espaces verts et de loisir	0	0						
Transport public	0	0						
Eclairage public	1,7	0,9	0	0	25	0	0	75
Aménagement des aires de jeux	0	0						
Certificat de domicile	0	0						
Validation des plans de localisation	0	0						
Authentification des documents	0	0						
Informations	0,4	0,4	0	0	0	0	0	100
Autres	0,4	0,4	0	0	0	0	100	0

Source : Enquête CCAP2, Fongo Tongo 202

III.5.2 Contraintes dans la fourniture des services communaux

D'après le tableau 3.39, la délivrance des documents d'urbanisme est le service le plus long à rendre aux ménages par la commune de Fongo Tongo. L'une des raisons évoquées pour la longue attente pour ce service est l'absence du personnel. Ensuite on a aussi l'éclairage public,

l'acte de naissance et la légalisation des documents officiels qui prennent du temps à être délivré. Pour l'éclairage public, la longue attente est liée à l'absence de matériel de travail et à la mauvaise organisation des services entre autres.

Tableau 3.39 : Proportion (%) des ménages selon le délai pour rendre le service communal

<i>Service communal</i>	Proportion (%) de ménages qui trouvent long ou très long le temps mis pour rendre le service	Cause du délai long ou très long pour rendre service					
		<i>Personnel indisponible/absent</i>	<i>Absence de matériel de travail</i>	<i>Incompétence du personnel</i>	<i>Mauvaise organisation des services</i>	<i>Refus de Corrompre</i>	<i>Autres</i>
Acte de naissance	32,4	16,7	8,3	16,6	58,3	0	0
Acte de mariage	0	0	0	0	0	0	0
Acte de décès	0	0	0	0	0	0	0
Légalisation des documents officiels	33,3	100	0	0	0	0	0
Délivrance des documents d'urbanisme	100	100	0	0	0	0	0
Aménagement des voiries	0	0	0	0	0	0	0
Gestion des déchets / Assainissement	0	0	0	0	0	0	0
Hygiène et salubrité	0	0	0	0	0	0	0
Aménagement des espaces verts et de loisir	0	0	0	0	0	0	0
Transport public	0	0	0	0	0	0	0
Eclairage public	75	0	33,3	0	33,3	0	33,3
Aménagement des aires de jeux	0	0	0	0	0	0	0
Certificat de domicile	0	0	0	0	0	0	0
Validation des plans de localisation	0	0	0	0	0	0	0
Authentification des documents	0	0	0	0	0	0	0

<i>Service communal</i>	Proportion (%) de ménages qui trouvent long ou très long le temps mis pour rendre le service	Cause du délai long ou très long pour rendre service					
		<i>Personnel indisponible/absent</i>	<i>Absence de matériel de travail</i>	<i>Incompétence du personnel</i>	<i>Mauvaise organisation des services</i>	<i>Refus de Corrompre</i>	<i>Autres</i>
Informations	0	0	0	0	0	0	0
Autres	0	0	0	0	0	0	0

Source : Enquête CCAP2, Fongo Tongo 2022

Le tableau 3.40 indique que le seul service pour lequel les populations de la commune de Fongo Tongo ont payé les pourboires est l'établissement de l'acte de naissance à hauteur de 2,7%.

Tableau 3.40 : Proportion (%) des ménages ayant payé un pourboire pour obtenir le service communal

<i>Service communal</i>	Proportion (%) de ménages ayant payé un pourboire pour obtenir le service
Acte de naissance	2,7
Acte de mariage	0
Acte de décès	0
Légalisation des documents officiels	0
Délivrance des documents d'urbanisme	0
Aménagement des voiries	0
Gestion des déchets / Assainissement	0
Hygiène et salubrité	0
Aménagement des espaces verts et de loisir	0
Transport public	0
Eclairage public	0
Aménagement des aires de jeux	0
Certificat de domicile	0
Validation des plans de localisation	0
Authentification des documents	0
Informations	0
Assistance et appui aux personnes socialement vulnérables	0
Autres	0

Source : Enquête CCAP2, Fongo Tongo 2022

III.5.3 Promotion de l'engagement citoyen dans la commune

Le tableau 3.41 présente l'engagement des ménages dans les activités de la commune.

Tableau 3.41 : Proportion (%) des ménages selon la caractérisation des activités de la commune

Milieu de résidence	Caractérisation déclarée des activités de la commune par le ménage				
	<i>Communication sur les actions programmées au cours de l'année dernière</i>	<i>Communication sur le budget annuel</i>	<i>Communication sur les dépenses et recettes de l'année dernière</i>	<i>Accompagnement du village/quartier dans les actions de développement</i>	<i>Implication du village/quartier dans la programmation et la budgétisation des actions du développement</i>
Urbain	0	0	0	0	0
Rural	17	3	1,3	7,4	31
Ensemble	17	3	1,3	7,3	30,9

Source : Enquête CCAP2, Fongo Tongo 2022

Le tableau 3.41 indique que l'engagement à l'action citoyenne des ménages de la commune de Fongo Tongo est de 31 % pour l'implication du village/quartier dans la programmation et la budgétisation des actions du développement et de 17% pour la Communication sur les actions programmées au cours de l'année dernière.

III.5.4 Appréciation des services communaux

Le tableau 3.42 mets en évidence l'appréciation des services communaux par les ménages.

Tableau 3.42 : Proportion (%) des ménages non satisfaits selon la raison de non satisfaction

Milieu de résidence	Proportion (%) des ménages non satisfaits des services communaux	Parmi les ménages non satisfaits, proportion (%) dont la raison de non satisfaction est :									
		Lourdeur dans le traitement des	Non information des populations de la	Absentéisme du personnel	Corruption	Mauvais accueil	Manque de professionnalisme	Méconnaissance des actions menées par la	Manque de confiance envers l'exécutif	Indisponibilité de l'exécutif municipal	Autre
Urbain	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Rural	22,27	15,7	76,47	3,92	1,96	1,96	1,96	25,49	13,72	5,88	9,8
Ensemble	22,17	15,7	76,47	3,92	1,96	1,96	1,96	25,49	13,72	5,88	9,8

Source : Enquête CCAP2, Fongo Tongo 2022

Le tableau 3.42 indique que 22,47% des ménages ne sont pas satisfait par le service communal. Les raisons avancées sont à 76,47% de la non information des populations dans la gestion de la commune et à 25,49 % de la méconnaissance des actions menés par la commune. Il convient ainsi de mettre sur pieds des mécanismes de communication communale dans la commune de Fongo Tongo.

III.5.5 Actions envisagées en vue de l'amélioration des services communaux

Cette enquête visant à recueillir les avis des ménages sur leur consentement à contribuer à des actions visant une amélioration de l'offre des services de l'institution communale.

Tableau 3.43 : Actions des ménages dans la commune en vue de l'amélioration de la qualité du service rendu par l'institution communale

Proportion (%) des ménages selon le type d'action et le milieu de résidence

Milieu de résidence	Proportion (%) des ménages pouvant s'engager dans l'amélioration du service rendu par l'institution communale à travers :									
	Contribution à la diffusion des informations communales dans la communauté	Alimentations et exploitations des boîtes à suggestion	Participation aux activités communautaires (mise en œuvre des solutions endogènes)	Consultation du babillard de la commune	Animation des tranches d'antenne dans les radios communautaires	Suivi des tranches horaires dédiées dans les radios communautaires	Sensibilisation pour les écoutes groupées dans les radios communautaires	Adhésion à des groupes d'écoute des radios communautaires	Participation aux réunions d'information et de sensibilisation de la commune	Autres
Urbain	0	100	0	0	0	0	0	0	0	0
Rural	59,7	10,91	21,39	7,42	7,86	5,67	13,53	11,353	32,414	13,1
Ensemble	58,7	11,30	21,30	7,39	7,92	5,65	13,47	11,303	32,129	13

Source : Enquête CCAP2, Fongo Tongo 2022

Comme le montre le tableau 3.43, 58,7% des ménages sont disposés à contribuer à la diffusion des informations communales dans la communauté, 32,1% sont prêts à participer aux réunions d'information et de sensibilisation de la commune, 21,3% aux activités communautaires, 13,47% à s'engager à la sensibilisation pour les écoutes groupées et 11,3% à adhérer à des groupes d'écoute des radios communautaires, à alimenter et exploiter les boîtes à suggestion.

CHAPITRE IV : PLAN D' ACTIONS POUR LA MISE EN PLACE D'UN CONTRÔLE CITOYEN DE L' ACTION PUBLIQUE

Selon le Programme d' Action adopté en 1976 par la Conférence mondiale de l' Organisation internationale sur l' emploi, « une politique orientée vers la satisfaction des besoins essentiels demande que la population participe aux décisions qui l' intéressent par l' intermédiaire des organisations de son propre choix ». La participation de population à l' offre des services publics permet en effet d' abord de satisfaire leur désir légitime de prendre part à des décisions qui influent sur leur existence et leur mode de vie ; mais elle permet aussi d' identifier les besoins à satisfaire prioritairement, de mobiliser les ressources disponibles et de répartir au mieux les services ou les produits susceptibles de satisfaire ces besoins.

L' implication des populations dans l' offre des services publics développés dans ce document est très importante, car elle contribue à l' amélioration de l' offre de ces services dans leur différente localité. Pour ce faire, la mise en commun de leur action va permettre la mise sur pied d' un plan d' action pour la mise en place d' un contrôle citoyen de l' action publique. Ce plan d' action est précédé au préalable d' un dispositif de suivi-évaluation participatif pour la conduite des changements et enfin d' un plan d' action détaillant les différentes actions à mettre en œuvre pour l' amélioration des services publique rendu et les différents responsables des quatre secteurs développés dans ce rapport entre autres : l' approvisionnement en eau, les services de santé, les services d' éducation et les services communaux.

IV.1. Dispositif de suivi-évaluation participatif pour la conduite des changements

Le dispositif de suivi-évaluation participatif pour la conduite des changements est un outil permettant d' impliquer les populations dans l' amélioration des services publics rendus. La présente section se décompose en 4 axes principaux : la composition et attributions du comité de suivi-évaluation participatif, les indicateurs de suivi et d' évaluation, et le reporting des activités.

IV.1.1. Composition du comité de suivi – évaluation participatif

Le Comité de suivi-évaluation participatif pour la conduite des changements est un organe consultatif mis en place par arrêté communal. Il est composé de 06 membres. Les critères de sélection qui ont permis leur choix sont :

- Être élu local au moins pour le poste du Président ;

- Résider de préférence dans la Commune ;
- Être disponible ;
- Avoir une connaissance de la Commune ;
- Avoir des connaissances dans les différents centres d'intérêts ;
- Maîtriser le processus de planification locale ;
- Ne pas faire partie de l'Exécutif Communal.

IV.1.2. Attribution du comité de suivi – évaluation participatif

Le comité de suivi – évaluation participatif a comme attributions :

- S'assurer de la mise en œuvre des activités du plan d'action ;
- Suivre et évaluer l'exécution des activités du plan d'action ;
- Apprécier le niveau d'engagement des responsables d'activités dans leurs tâches d'une part, d'atteintes des résultats, des changements produits au niveau des personnes, des structures et de la Commune d'autre part ;
- Permettre au Conseil Municipal ou à l'Exécutif Municipal de prendre à temps les mesures idoines pour corriger et ajuster les actions, les stratégies et les projets ;
- Veiller à une implication des populations dans les activités spécifiques de la communes (Budgets, réalisations, compte administratif, initiatives ...) ;
- Eveiller la prise de conscience des populations à assumer leur rôle de suivi et d'évaluation des projets et réalisations (au niveau de leur mise en œuvre et de leur fonctionnement) par les sensibilisations ;
- Engager les populations dans les projets d'envergures, les initiatives de développement de la commune ;
- Mesurer et analyser les écarts au vu des objectifs ;
- Prendre les mesures correctives pour rattraper les écarts ;
- Donner son avis sur le déroulement de l'ensemble des activités du plan d'action sur la base des rapports d'avancement ;
- Proposer à l'exécutif et au conseil communal toutes mesures susceptibles de rendre facile l'exécution des activités du plan d'action ;
- Veiller à la mise en œuvre effective des décisions ;
- Communiquer, informer l'exécutif communal sur l'état d'avancement des activités rencontrées dans l'exécution de leurs missions ;

Toutefois, le Comité doit tenir des réunions, des séances de travail pour s'assurer de la mise en œuvre effective des activités du plan d'action.

Le Comité siège tous les trois mois et rédige un rapport d'activités trimestriel qui est soumis à l'attention du Maire,

Les fonctions de membre du Comité sont gratuites. Toutefois, certaines charges liées au fonctionnement du Comité seront imputées au budget de la commune.

Toute personne peut, en raison de ses compétences et sur décision du Président, être invité à assister aux travaux dudit Comité, avec voix consultative. Le Président peut aussi inviter tout conseiller Municipal en fonction de ses compétences.

Le mandat du Comité est de trois (3) ans renouvelables.

IV.1.3. Composition du comité de suivi – évaluation participatif

➤ **Le président :**

➤ **Le rapporteur :**

➤ **Les membres :**

- 01 représentant de la sous-préfecture ;
- 02 représentants de la société civile au niveau communal
- 02 représentants des chefferies traditionnelles ;
- 01 représentant du secteur de la santé (médecin chef de district de l'arrondissement) ;
- 01 représentant du secteur de l'éducation (délégué d'arrondissement) ;
- 01 représentant du secteur de l'eau ;
- 02 leaders d'opinion au niveau local ;
- 02 leaders religieux ;
- 02 mouvements associatifs (au moins une association des femmes).

PLAN D' ACTIONS DU CONTROLE CITOYEN DE L' ACTION PUBLIQUE EN VUE DE LA CONDUITE DES CHANGEMENTS

Objectif global	Objectifs spécifique	Action	Responsable	Période		Indicateur de résultat	Valeur de référence	Valeur Cible	Source de données	Méthode de mesure
				Début	Fin					
		Approvisionnement en eau potable								
Améliorer l'accès au service de l'eau de qualité	Mise en place des COGES	Organiser des réunions de réhabilitation des points d'eau	Maire, CCC, CCD, CS Technique, Chefs de villages/quartiers	Du 01/08/2022 au 07/08/2022	Nombre de points d'eau réhabilités			Rapport du MINEE de Fongo Tongo		
		Sensibilisation des populations aux méthodes de potabilisation de l'eau avant toute consommation	Maire, CCC, CCD, CS Technique, Chefs de villages/quartiers	Du 01 au 31 Août 2022	Taux d'accès à l'eau potable dans la Commune de Fongo Tongo	34	50	PCD de Fongo Tongo	(50-34)/34*100= 47,1%	
	Réhabilitation de tous les points d'eau en panne et augmentation	Création et formation des COGES	Maire, CCC, CCD, CS Technique, Chefs de villages/quartiers	Du 01 au 31 Août 2022	Nombre COGES formés / Redynamisés	03	06	PCD de Fongo Tongo	(6-3)/6*100= 50%	
		Construction de points d'eau supplémentaires dans les localités de la	Maire, CCC, CCD, CS Technique, Chefs de villages/quartiers	Du 01/01/2023 au 31/12/2023	Nombre de réseaux d'adduction d'eau réalisés et nombre de châteaux d'eau	17				

Objectif global	Objectifs spécifique	Action	Responsable	Période		Indicateur de résultat	Valeur de référence	Valeur Cible	Source de données	Méthode de mesure
				Début	Fin					
		commune				construits				
	Former les COGES à la maîtrise et la sécurisation des fonds	Renforcement des capacités des membres du COGES	Maire, CCC, CCD, CS Technique, Chefs de villages/quartiers	Tous les trois (03) mois		Nombre de membres formés				
		Diagnostic et évaluation des coûts	Maire, CCC, CCD, CS Technique, Chefs de villages/quartiers	Tous les deux (02) mois		Coûts de réparation				
		Santé								
Renforcer le système de santé publique	Augmentation du taux de couverture sanitaire	Construction de nouvelles infrastructures sanitaires	Maire, Comité de suivi des changements et CS District de Santé	Du 01 Août 2022 au 02 Août 2023		Nombre de formations sanitaires supplémentaires créées				
		Réaménagement des infrastructures existantes	Maire, Comité de suivi des changements et CS District de Santé	Du 01 Août 2022 au 02 Août 2023		Nombre d’infrastructures en bon état				
		Sensibilisation du personnel soignant sur l’accueil des patients	Maire, Comité de suivi des changements et CS District de	Dès le 29/07/2022 (Chaque deux semaine)		Rapport de notation et d’évaluation du personnel				

Objectif global	Objectifs spécifique	Action	Responsable	Période		Indicateur de résultat	Valeur de référence	Valeur Cible	Source de données	Méthode de mesure
				Début	Fin					
	Amélioration de la qualité des soins		Santé							
		Rendre disponible le matériel de travail	Maire, Comité de suivi des changements et CS District de Santé	Dès le 29/07/2022 caque fin de semaine	Type de matériel de service disponible à la demande					
	Réduction du coût d'accès à la santé	Sensibilisation du personnel à la conscience professionnelle	Maire, Comité de suivi des changements et CS District de Santé	Dès le 29/07 au 26/08/2022	Rapport de notation et d'évaluation du personnel					
		Dotation de médicaments les formations sanitaires	Maire, Comité de suivi des changements et CS District de Santé	Chaque semaine dès le 01/08/22	Nombre de pharmacies d'hôpitaux ravitaillées					
		Education								
Améliorer l'offre de l'éducation	Rendre accessible l'éducation de base	Plaidoyer pour la construction de nouvelles salles de classes dans les écoles de l'enseignement de base (par appels d'offres et recherche des financements)	Maire, Comité de suivi des changements et Inspecteur de l'éducation de base	Du 01/01/2023 au 31/12/2024	Fichier des nouvelles salles de classes	55,2	61,5	Inspection de l'éducation de base	(61,5-55,2)/61,5 *100=10,24%	

Objectif global	Objectifs spécifiques	Action	Responsable	Période		Indicateur de résultat	Valeur de référence	Valeur Cible	Source de données	Méthode de mesure
				Début	Fin					
		Plaidoyer pour la construction de nouvelles écoles maternelles et primaires (par appels d'offres et recherche des financements)	Maire, Comité de suivi des changements et Inspecteur de l'éducation de base	Du 01/01/2023	au 31/12/2025	Fichier des nouvelles écoles construites	45,8	62,5	Inspection de l'éducation de base	$(62,5 - 45,8) / 62,5 * 100 = 26,72\%$
		Identification des besoins en personnel à l'éducation de base	Maire, Comité de suivi des changements et Inspecteur de l'éducation de base	Du 01/08/2022	au 31/12/2025	Fiche d'identification			PCD	
		Plaidoyer pour l'affectation de plus de personnel	Maire, Comité de suivi des changements et Inspecteur de l'éducation de base	Du 01/08/2022	au 31/12/2025	Fichier de nouveaux enseignants	73		PCD	
		Distribution gratuite des manuels scolaires	Maire, Comité de suivi des changements et Inspecteur de l'éducation de base	Du 01/08/2022	au 31/12/2025	Fiche d'émargement des bénéficiaires				
		Plaidoyer pour la construction				Fichier des nouvelles salles	29		PCD	

Objectif global	Objectifs spécifique	Action	Responsable	Période		Indicateur de résultat	Valeur de référence	Valeur Cible	Source de données	Méthode de mesure
				Début	Fin					
	Rendre accessible l'éducation secondaire	de nouvelles salles de classes dans les écoles de l'enseignement secondaire (par appels d'offres et recherche des financements)	Maire, Comité de suivi des changements et Délégué du MINESEC	Du 01/01/2023 au 31/12/2025		de classes				
		Plaidoyer pour la construction de nouveaux Lycées (par appels d'offres et recherche des financements)	Maire, Comité de suivi des changements et Délégué du MINESEC	Du 01/01/2023 au 31/12/2025		Fichier des nouvelles écoles construites				
	Doter en enseignants les cycles de formation secondaire	Identification des besoins en personnel	Maire, Comité de suivi des changements et Délégué du MINESEC	Du 01/08/2022 au 31/12/2025		Fiche d'identification				
		Plaidoyer pour l'affectation de plus de personnel	Maire, Comité de suivi des changements et Délégué du MINESEC	Du 01/08/2022 au 31/12/2025		Fichier de nouveaux enseignants				
		Fourniture des services communaux								
Amélioration	Réduction des	Recrutement du				Fiche		COGES		

Objectif global	Objectifs spécifique	Action	Responsable	Période		Indicateur de résultat	Valeur de référence	Valeur Cible	Source de données	Méthode de mesure
				Début	Fin					
de l'offre des biens et services de la Commune	délais de traitement des demandes des usagers	personnel communal	Maire CCD SG	Du 01/01/2023 au 01/02/2023		d'identification des besoins				
		Vérification de la présence quotidienne du personnel	Maire CCD SG	Chaque fin de semaine		Fiche de présence du personnel		COGES		
	Amélioration de la visibilité de l'action communale	Diffusion des informations communales dans la communauté	Maire CCD SG	Tous les trois (03) mois		Nombre de ménages informés		COGES		
		Faire participer les ménages aux réunions d'information et de sensibilisation de la commune	CCC, CCD, SG	Chaque quatre (04) mois		Nombre de ménages assistant aux réunions				

CONCLUSION ET PRINCIPALES RECOMMANDATIONS

L'Objectif de faire du Cameroun un pays émergent à l'horizon 2035, constitue sans conteste l'un des tournants décisifs de son histoire. En effet, il est question de transformer radicalement le visage du pays. Pour y parvenir, un ensemble de mesures interdépendantes et cohérentes sont nécessaires. L'une des mesures prises se résume dans l'orientation qu'a prise la forme de l'Etat. En effet, de la modification constitutionnelle de 1996, en passant par la promulgation des lois de 2004, le Cameroun a opté pour la décentralisation comme mécanisme de gestion de son territoire, ceci fait donc des CTD, le pôle d'impulsion du développement. Cet état des choses a contribué à la mise sur pied du PNDP qui a entre autres missions, d'encadrer les CTD et particulièrement les communes, afin qu'elles maîtrisent les enjeux nouveaux du développement local et partant, du développement de tout le Cameroun. Raison pour laquelle les communes sont désormais astreintes à se doter d'un mécanisme de contrôle de l'action publique. L'enquête du Scorecard 2 apparaît donc en quelque sorte comme une occasion idéale, dans la mesure où elle recueille les informations sur la satisfaction qu'ont les citoyens de l'action publique. Elle vise comme objectif de favoriser la mise en œuvre d'un contrôle citoyen de l'action publique dans commune de Fongo Tongo. Les résultats du diagnostic participatif conduit tant au niveau de l'institution communale, de l'espace urbain communal que dans les villages font état de ce que la Commune de Fongo Tongo dispose d'un fort potentiel sur lequel elle pourrait s'adosser pour booster son développement. Toutefois, elle reste insuffisamment équipée en infrastructures sociales de base et rencontre par conséquent plusieurs difficultés dont les plus récurrentes sont : l'accès à l'eau et à l'énergie électrique, l'insuffisance et la précarité des infrastructures scolaires et sanitaires, le mauvais état des routes Rurales.

Pour pallier à ces manquements, il faut :

- Aménager les points d'approvisionnement en eau dans les villages/quartiers ;
- Implémenter la couverture santé universelle dans l'optique d'assurer la santé et le bien-être aux populations ;
- Renforcer le service de fourniture d'électricité et de construction des infrastructures scolaires.

REFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

CGCTD (2019), La loi n°2019/024 du 24 décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées, Décembre 2019.

PCD (2011), Plan de Développement Communal,

PCD (2027), Plan de Développement Communal, Décembre 2017.

ANNEXES

Annexe 1 : Composition de la coordination technique nationale du ScoreCard 2

Annexe 2 : Composition de la coordination technique régionale du ScoreCard 2

Annexe 3 : Composition de l'équipe de l'OSC impliquée dans le ScoreCard 2

Annexe 4 : Liste des participants à la réunion de restitution du rapport communal ScoreCard 2

Annexe 5 : Questionnaires de l'enquête ScoreCard 2

QUESTIONNAIRE COMMUNE

Section 1 : Identification	
S1Q01	Région
S1Q02	Département
S1Q03	Lot de Communes
S1Q04	Commune
S1Q05	Votre commune compte combien de villages / quartiers ?
S1Q06	Quel est l'effectif de la population de votre commune ? (Préciser l'année de référence)
S1Q07	Votre commune connaît-elle l'effectif de la population par village ? 1=Oui 2=Non
S1Q08	Fonction du répondant : 1. Maire 2. Adjt au Maire 3. SG 4. RM 5. CCD 6. Autres
S1Q09	Téléphone du répondant
S1Q10	Date de début d'enquête (JJ/MM/AAAA)
S1Q11	Date de fin d'enquête (JJ/MM/AAAA)
S1Q12	Nom du superviseur communal
S1Q13	Coordonnées GPS de la commune X
S1Q14	Y Z
S1Q15	Résultat de la collecte 1=Enquête complète 3=Refus 6=Autres (à préciser) 2=Enquête incomplète 4=Absence d'un répondant compétent
S1Q15	Appréciation de la qualité de l'enquête : 1= Très bonne 2=Bonne 3=Moyenne 4=Mauvaise 5=Très mauvaise

Section 2 : Inventaire, Fonctionnalité et Gestion des Points d'eau potable					
Type de point d'eau potable	S2Q01 : Votre commune dispose-t-elle de ce point d'eau ? 1=Oui 2=non Si non allez au type suivant	S2Q02 : Combien de points d'eau potable de ce type compte votre commune ?	S2Q03 : Combien de points d'eau potable de ce type sont fonctionnels dans votre commune ?	S2Q04 : Combien de points d'eau de ce type disposent d'un mécanisme d'entretien et de gestion ?	S2Q05 : Combien de points d'eau de ce type disposent d'un mécanisme d'entretien et de gestion fonctionnel ?
A. Puits avec pompe à motricité humaine					
B. Puits avec pompe électrique					
C. Forages avec pompe à motricité humaine					

Section 2 : Inventaire, Fonctionnalité et Gestion des Points d'eau potable						
D. Forage avec pompe électrique	☐	☐	☐	☐	☐	
E. Borne-fontaine	☐	☐	☐	☐	☐	
F. Source	☐	☐	☐	☐	☐	
G. Réseau d'adduction d'eau communal	☐	☐	☐	☐	☐	
H. Adduction en eau potable (CAMWATER)	☐					
S2Q06	Selon vous, ce nombre suffit-il pour couvrir les besoins en eau dans la commune ? 1=Oui 2=Non					☐
S2Q07	Tous les villages / quartiers sont-ils approvisionnés en eau potable ? 1=Oui 2=Non					☐
S2Q08	Dans votre commune, combien de villages / quartiers ne sont pas suffisamment approvisionnés en eau potable ?					☐
S2Q09	Votre commune dispose-t-elle d'un service de gestion de l'eau potable ? 1=Oui 2=Non si non allez à la section 3					☐
S2Q09 a	Ce service de gestion de l'eau potable accompagne-t-il les mécanismes communautaires d'entretien et de gestion des points d'eau potable ? 1=Oui 2=Non					☐
S2Q09 b	En quoi consiste cet accompagnement ?	A. Suivi technique 1=Oui 2=Non				☐
		B. Appui financier 1=Oui 2=Non				☐
		C. Renforcement des capacités 1=Oui 2=Non				☐
		D. Appui logistique 1=Oui 2=Non				☐
		X. Autres (à préciser) _____				☐

Section 3 : Services communaux			
Nature du service	S3Q01 : Votre commune offre-t-elle « le service » ? 1=Oui 2=Non Si S2Q01=2 allez au type suivant	S3Q02 : Y a-t-il un délai fixé et connu pour offrir « le service » ? 1=Oui 2=Non Si S2Q01=2 allez au type suivant	S3Q03 : Quel est en jours le délai fixé pour offrir « le service » Unité / Temps
A. Etablissement d'actes d'état-civil	☐	☐	☐
B. Délivrance des documents d'urbanisme	☐	☐	☐
C. Aménagement des voiries	☐	☐	☐
D. Gestion des déchets / Assainissement	☐	☐	☐
E. Légalisation des documents	☐	☐	☐
F. Authentification des documents	☐	☐	☐
G. Hygiène et salubrité	☐		
H. Aménagement des espaces verts et de loisirs	☐		
I. Aménagement des aires de jeux	☐		
J. Eclairage public	☐		
K. Transport public	☐		
L. Assistance et Appuis aux personnes socialement vulnérables	☐		
X. Autres (à préciser) _____	☐		

QUESTIONNAIRE DELEGATION DEPARTEMENTALE DU MINEE

Section 1 : Identification	
S1Q01	Région ☐
S1Q02	Département ☐
S1Q03	Lot de Communes ☐
S1Q04	Commune ☐
S1Q05	Fonction du répondant 1. DD 2. Chef Serv 3. Chef de bur 4. Cadre 6. Autres ☐
S1Q06	Téléphone du répondant ☐

S1Q07	Date de début d'enquête (JJ/MM/AAAA)	-
	_____	_ _ / _ _ / _ _ _
S1Q08	Date de fin d'enquête (JJ/MM/AAAA)	_ _ / _ _ / _ _ _

S1Q09	Nom du superviseur communal	
S1Q10	Coordonnées GPS de la DD/MINEE X	_
S1Q11	_____ Y _____ Z _____	
	Résultat de la collecte _____	_
	1=Enquête complète 3=Refus 6=Autres (à préciser)	
	2=Enquête incomplète 4=Absence d'un répondant compétent	
S1Q12	Appréciation de la qualité de l'enquête :	_
	1= Très bonne 2=Bonne 3=Moyenne 4=Mauvaise 5=Très mauvaise	

Section 2 : Inventaire, Fonctionnalité et Gestion des Points d'eau potable

Type de point d'eau potable	S2Q01 : La commune dispose-t-elle de ce point d'eau ? 1=Oui 2=non Si non allez au type suivant	S2Q02 : Combien de points d'eau potable de ce type compte la commune ?	S2Q03 : Combien de points d'eau potable de ce type sont fonctionnels dans la commune ?	S2Q04 : Combien de points d'eau de ce type disposent d'un mécanisme d'entretien et de gestion ?	S2Q05 : Combien de points d'eau de ce type disposent d'un mécanisme d'entretien et de gestion fonctionnel ?	
A. Puits avec pompe à motricité humaine	_	_ _ _	_ _ _	_ _ _	_ _ _	
B. Puits avec pompe électrique	_	_ _ _	_ _ _	_ _ _	_ _ _	
C. Forages avec pompe à motricité humaine	_	_ _ _	_ _ _	_ _ _	_ _ _	
D. Forage avec pompe électrique	_	_ _ _	_ _ _	_ _ _	_ _ _	
E. Borne-fontaine	_	_ _ _	_ _ _	_ _ _	_ _ _	
F. Source	_	_ _ _	_ _ _	_ _ _	_ _ _	
G. Réseau d'adduction d'eau communal	_	_ _ _	_ _ _	_ _ _	_ _ _	
H. Adduction en eau potable (CAMWATER)	_					
S2Q06	Selon vous, les besoins en eau dans la commune sont-ils entièrement couverts ? 1=Oui 2=Non					_
S2Q07	Tous les villages / quartiers sont-ils approvisionnés en eau potable ? 1=Oui 2=Non					_
S2Q08	Dans la commune, combien de villages / quartiers ne sont pas suffisamment approvisionnés en eau potable ?					_ _ _
S2Q09	La commune dispose-t-elle d'un service de gestion de l'eau potable ? 1=Oui 2=Non si non fin du questionnaire					_
S2Q09a	Ce service de gestion de l'eau potable accompagne-t-il les mécanismes communautaires d'entretien et de gestion des points d'eau potable ? 1=Oui 2=Non					_
S2Q09b	En quoi consiste cet accompagnement ?	A. Suivi technique 1=Oui 2=Non				_
		B. Appui financier 1=Oui 2=Non				_
		C. Renforcement des capacités 1=Oui 2=Non				_
		D. Appui logistique 1=Oui 2=Non				_
		X. Autres (à préciser) _____				_

QUESTIONNAIRE DELEGATION DEPARTEMENTALE DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES

Section 1 : Identification

S1Q01	Région _____	
S1Q02	Département _____	
S1Q03	Lot de Communes _____	
S1Q04	Commune _____	
S1Q05	Fonction du répondant 1. DD 2. Chef Serv 3. Chef de bur 4. Cadre 6. Autres _____	
S1Q06	Téléphone du répondant _____	
S1Q07	Date de début d'enquête (JJ/MM/AAAA) _____	/ /
S1Q08	Date de fin d'enquête (JJ/MM/AAAA) _____	/ /
S1Q09	Nom du superviseur communal _____	
S1Q10	Coordonnées GPS de la DD/MINESEC X _____ Y _____	
S1Q11	Z _____	
S1Q12	Résultat de la collecte _____	
	1=Enquête complète 3=Refus 6=Autres (à préciser)	
	2=Enquête incomplète 4=Absence d'un répondant compétent	
	Appréciation de la qualité de l'enquête : 1= Très bonne 2=Bonne 3=Moyenne 4=Mauvais 5=Très mauvaise	

Section 2 : Inventaire et fonctionnement des établissements secondaires

Ordre d'enseignement	S2Q01 : Dans la commune, « l'ordre d'enseignement » existe-t-il dans l'enseignement secondaire ? 1=Oui 2=Non Si non allez à l'ordre suivant	S2Q02 : Combien d'établissements du secondaire compte la commune dans l'« ordre d'enseignement » ?	S2Q03 : Combien d'établissements du secondaire dans la Commune sont non opérationnels dans l'« ordre d'enseignement » ?	S2Q04 : Combien d'établissements du secondaire dans la Commune disposent de salles de classe en matériaux définitifs dans l'« ordre d'enseignement » ?
A. Public				
B. Privé laïc				
C. Privé confessionnel				
S2Q05	Combien d'établissements du secondaire la carte scolaire prévoit-elle dans la commune ?			
S2Q06	Connaissez-vous le nombre d'établissements du secondaire dans la commune ? 1=Oui 2=Non Si S2Q06=2 allez au S2Q09			
S2Q07	Combien d'établissements du secondaire compte effectivement la commune ?			
S2Q08	Selon vous, ce nombre suffit-il pour couvrir les besoins en éducation de la commune dans les enseignements secondaires ? 1=Oui 2=Non			
S2Q09	Combien d'établissements du secondaire disposent d'une Association des Parents d'Elèves et Enseignants (APEE) fonctionnelle ?			
S2Q10	Dans la commune, combien de villages / quartiers ne sont pas couverts par un établissement du secondaire selon les normes d'élaboration de la carte scolaire ?			
S2Q11	Combien d'établissements du secondaire dans la commune sont à cycle complet (premier cycle et			

Section 2 : Inventaire et fonctionnement des établissements secondaires		
	second cycle) ?	
S2Q12	Y a-t-il des établissements du secondaire dans la commune ne disposant pas d'un nombre suffisant d'enseignants ? 1=Oui (Si Oui, combien) 2=Non	_ _ _ _ _ _ _ _

QUESTIONNAIRE INSPECTION DE L'EDUCATION DE BASE

Section 1 : Identification		
S1Q01	Région _____	_ _
S1Q02	Département _____	_ _
S1Q03	Lot de Communes _____	_ _
S1Q04	Commune _____	_ _ _ _
S1Q05	Fonction du répondant : 1. Inspecteur 2. Chef de bureau 3. Autre personnel _____	_
S1Q06	Téléphone du répondant _____	_ _ _ _ _ _ _ _ _ _
S1Q07	Date de début d'enquête (JJ/MM/AAAA) _____	_ _ /_ _ /_ _ _ _
S1Q08	Date de fin d'enquête (JJ/MM/AAAA) _____	_ _ /_ _ /_ _ _ _
S1Q09	Nom du superviseur communal _____	
S1Q10	Coordonnées GPS de l'Inspection X _____ Y _____ Z _____	_ _
S1Q11	Résultat de la collecte _____	_ _
	1=Enquête complète 3=Refus	
	2=Enquête incomplète 4=Absence d'un répondant compétent	
	6=Autres (à préciser)	
S1Q12	Appréciation de la qualité de l'enquête : 1= Très bonne 2=Bonne 3=Moyenne 4=Mauvaise 5=Très mauvaise	_ _

Section 2 : Inventaire et fonctionnement des écoles maternelles et primaires						
Cycle	S2Q01 : Combien d'écoles la carte scolaire prévoit-elle dans la commune dans le cycle ?	S2Q02 : Connaissez-vous le nombre d'écoles dans le cycle ? 1=Oui 2=Non Si S2Q02=2 allez au cycle suivant	S2Q03 : Combien d'écoles compte effectivement la commune dans le cycle ?	S2Q04 : Selon vous, ce nombre suffit-il pour couvrir les besoins en éducation de base de la commune dans le cycle ? 1=Oui 2=Non	S2Q05 : Combien d'écoles disposent d'une Associations des Parents d'Elèves et Enseignants (APEE) fonctionnelles dans le cycle ?	S2Q06 : Combien d'écoles parents compte la commune dans le cycle ?
Maternel	_ _ _ _ _	_ _	_ _ _ _ _	_ _	_ _ _ _ _	_ _ _ _ _
Primaire	_ _ _ _ _	_ _	_ _ _ _ _	_ _	_ _ _ _ _	_ _ _ _ _
Cycle	Ordre d'enseignement	S2Q07 : Dans votre commune, « l'ordre d'enseignement » existe-t-il dans « le cycle » ? 1=Oui 2=Non Si S2Q06=2 allez à l'ordre suivant	S2Q08 : Combien d'écoles compte la commune dans l'« ordre d'enseignement » du « cycle » ?	S2Q09 : Combien d'écoles sont non opérationnelles dans l'« ordre d'enseignement » du « cycle » ?	S2Q10 : Combien d'écoles disposent de salles de classe en matériaux définitif dans l'« ordre d'enseignement » du cycle ?	
Maternel	A. Public	_ _	_ _ _ _ _	_ _ _ _ _	_ _ _ _ _	
	B. Privé laïc	_ _	_ _ _ _ _	_ _ _ _ _	_ _ _ _ _	
	C. Privé confessionnel	_ _	_ _ _ _ _	_ _ _ _ _	_ _ _ _ _	
	D. Ecole de parents	_ _	_ _ _ _ _	_ _ _ _ _	_ _ _ _ _	
Primaire	A. Public	_ _	_ _ _ _ _	_ _ _ _ _	_ _ _ _ _	
	B. Privé laïc	_ _	_ _ _ _ _	_ _ _ _ _	_ _ _ _ _	
	C. Privé confessionnel	_ _	_ _ _ _ _	_ _ _ _ _	_ _ _ _ _	
	D. Ecole de parents	_ _	_ _ _ _ _	_ _ _ _ _	_ _ _ _ _	
S2Q11	Dans la commune, combien de villages / quartiers ne sont pas couverts par une école selon les normes d'élaboration de la carte scolaire ?					_ _ _ _
S2Q12	Combien d'écoles primaires de la commune sont à cycle complet (disposant des trois niveaux : Initiation, Cours élémentaire et Cours moyen) ?					_ _ _ _
S2Q13	Y a-t-il des écoles primaires dans la commune ne disposant pas d'un nombre suffisant d'enseignants ? 1=Oui 2=Non					_ _
S2Q13a	Si Oui à S2Q13, combien ?					_ _ _ _

QUESTIONNAIRE DISTRICT SANTE

Section 1 : Identification		
S1Q01	Région _____	_ _
S1Q02	Département _____	_ _
S1Q03	Numéro du Lot de Communes _____	_ _
S1Q04	Commune _____	_ _ _
S1Q05	Combien de villages / quartiers de la commune se trouvent dans votre district de santé ?	_ _ _
S1Q06	Quel est l'effectif de la population de la commune se trouvant dans votre district de santé ?	_ _ _ _ _ _ _
S1Q07	Connaissez-vous la population par village de la commune se trouvant dans votre district de santé ? 1=Oui 2=Non	_
S1Q08	Fonction du répondant 1. Chef de District 2. Autre personnel _____	_
S1Q09	Téléphone du répondant _____	_ _ _ _ _ _ _ _ _
S1Q10	Date de début d'enquête (JJ/MM/AAAA) _____	_ _ / _ _ / _ _ _ _
S1Q11	Date de fin d'enquête (JJ/MM/AAAA) _____	_ _ / _ _ / _ _ _ _
S1Q12	Nom du superviseur communal _____	
S1Q13	Coordonnées GPS du district de santé X _____ Y _____	_
S1Q14	Z _____	
	Résultat de la collecte _____	
	1=Enquête complète 3=Refus 6=Autres (à préciser)	
	2=Enquête incomplète 4=Absence d'un répondant compétent	
S1Q15	Appréciation de la qualité de l'enquête : 1= Très bonne 2=Bonne 3=Moyenne 4=Mauvaise 5=Très mauvaise	_

Section 2 : Inventaire, Fonctionnalité et Gestion des Formations sanitaires

Type de formations sanitaires	S2Q01 : la formation sanitaire de ce type existe-t-elle dans la commune ? 1=Oui 2=non Si non allez au type suivant	S2Q02 : Combien de formations sanitaires de ce type avez-vous dans la Commune ?	S2Q03 : Combien de formations sanitaires de ce type sont non fonctionnelles ?	S2Q04 : Combien de formations sanitaires de ce type disposent d'un COSA ou d'un COGES fonctionnels ?	S2Q05 : La formation sanitaire de ce type bénéficie-t-elle de l'accompagnement de la Commune pour son entretien et sa gestion ? 1=Oui 2=non Si non allez au type suivant	S2Q06 : En quoi consiste cet accompagnement ?				
						A. Suivi technique	B. Appui financier	C. Renforcement des capacités	D. Appui logistique	X. Autres (à préciser)
A. Centre de santé / Centre de santé intégrée	□	□□□□□	□-□□□	□□□□□	□	□	□-□	□	□-□	□-□
B. Centre Médical d'Arrondissement	□	□□□□□	□-□□□	□□□□□	□	□	□-□	□	□-□	□-□
C. Hôpital de district	□	□□□□□	□-□□□	□□□□□	□	□	□-□	□	□-□	□-□
D. Hôpital régional	□	□□□□□	□-□□□	□□□□□	□	□	□-□	□	□-□	□-□
E. Hôpital de référence										
F. Formation sanitaire privée	□	□□□□□	□-□□□	□□□□□	□	□	□-□	□	□-□	□-□
X. Autres (à préciser) _____	□	□□□□□	□-□□□	□□□□□	□	□	□-□	□	□-□	□-□
S2Q07	Selon vous, le nombre de formations suffit-il pour couvrir les besoins sanitaires dans la commune ? 1=Oui 2=Non					□				
S2Q08	Tous les villages / quartiers de la commune sont-ils couverts par une formation sanitaire ? 1=Oui 2=Non. Si oui, fin du questionnaire					□				
S2Q09	Dans la commune, combien de villages / quartiers ne sont pas couverts par une formation sanitaire selon les normes requises ?					□□□□				

QUESTIONNAIRE MENAGE

Section I. IDENTIFICATION

S1Q01	Région _____	□□
S1Q02	Département _____	□□
S1Q03	Commune _____	□□□
S1Q04	Lot de communes _____	□□
S1Q05	Numéro séquentiel de la Zone de Dénombrement _____	□□
S1Q06	Strate de résidence : _____ 1=Urbaine 2=Rurale	□
S1Q07	Nom de la localité _____	
S1Q08	Numéro de structure _____	□□□
S1Q08	Numéro du ménage dans l'échantillon _____	□□

Section II. EAU POTABLE			
S2Q03	Cette eau est-elle disponible toute l'année ? 1=Oui 2=Non		☐
S2Q04	Avez-vous accès à ce point d'eau à tout moment de la journée ? 1=Oui 2=Non Si oui → S2Q07		☐
S2Q05	Si non, quelle est la fréquence quotidienne de disponibilité du point d'eau ? 1=Une fois ; 2=Deux fois ; 3=Trois fois		☐
S2Q06	Cette fréquence correspond-elle à votre besoin courant en eau potable ? 1=Oui 2=Non		☐
S2Q07	Ce point d'eau a-t-il été en panne à un moment donné au cours des 6 derniers mois, c'est-à-dire depuis ? 1=Oui 2=Non Si non → S2Q08		☐
S2Q07a	Si votre point d'eau a été en panne à un moment donné au cours des 6 derniers mois, c'est-à-dire depuis, après combien de temps a-t-il été remis en service ? 1=Moins d'une semaine 2=Entre une semaine et un mois 3=Entre un mois exclu et trois mois 4=Plus de trois mois 5=Pas encore, si 5 → S2Q08		☐
S2Q07b	Par qui a-t-il été remis en service ? (Encerclez la ou les lettres (s) correspondantes). Autre acteur de la remise en service du point d'eau ?	A= Commune	☐
		B=Etat	☐
		C=Une élite	☐
		D=Le comité de gestion du point d'eau	☐
		E=Chef de village/quartier	☐
		F=CAMWATER/SNEC/CDE	☐
		H = Ne sait pas	☐
		X=Autres partenaires : _____	☐
S2Q08	Qui intervient dans la gestion, l'entretien et la maintenance (préventive et usuelle) du point d'eau ? (Encerclez la ou les lettres (s) correspondantes). Qui d'autre ? Autre intervenant ?	A=COGES	☐
		B=Commune	☐
		C=CAMWATER	☐
		D=Communauté	☐
		X=Autres	☐
Si S2Q08 = A	S2Q08a	Votre ménage contribue-t-il financièrement au fonctionnement du COGES ? 1=Oui 2=Non si non allez à S2Q09	☐
	S2Q08b	A quelle fréquence votre ménage contribue-t-il financièrement au fonctionnement du COGES (unité nombre) ? Unité 1= jour, 2= Semaine 3 =Mois 4 = Trimestre 5 =Semestre 6 = Année	☐ ☐ ☐
	S2Q08c	Quel est le montant de cette contribution financière de votre ménage au fonctionnement du COGES (FCFA) ?	☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐
	S2Q08d	Comment jugez-vous ce montant ? 1=Elevé 2=Raisonné 3=Insignifiant	☐
S2Q09	A quelle distance moyenne du ménage se trouve votre principale source publique d'approvisionnement en eau (unité, nombre) ? 1= m 2= Km		☐ ☐ ☐ ☐
S2Q10	Combien de minutes en moyenne vous faut-il à pied pour arriver au point d'eau		☐ ☐ ☐
S2Q11	Quel est le temps moyen en minutes d'attente au point d'eau ?		☐ ☐ ☐
S2Q12	Quelle appréciation faites-vous du service rendu par votre principale source publique d'approvisionnement en eau ? 1.Très bon 2. Bon 3. Passable 4. Mauvais 5. Très mauvais		☐
S2Q13	Cette eau a-t-elle une odeur ? 1=Oui, permanemment 2=Oui, parfois ...3=Jamais 8=NSP		☐
S2Q14	Cette eau a-t-elle un goût ? 1=Oui, permanemment 2=Oui, parfois 3=Jamais 8=NSP		☐
S2Q15	Cette eau a-t-elle une couleur ? 1=Oui, permanemment 2=Oui, parfois 3=Jamais 8=NSP		☐
S2Q16	Combien de personnes avez-vous l'habitude de trouver à ce point d'eau ?		☐ ☐ ☐ ☐
S2Q17	Avez-vous exprimé à titre individuel ou collectif un besoin en matière d'approvisionnement public en eau potable au cours des 6 derniers mois, c'est-à-dire depuis ? 1=Oui 2=Non Si non → S2Q18		☐
S2Q17a	A qui vous êtes-vous adressé ? (Plusieurs réponses possibles) Autre ?	A. Maire (commune)	☐
		B. Etat (sectoriels)	☐
		C. Une élite	☐
		D. Le comité de gestion du point d'eau	☐
		E. Chef de village/quartier	☐
		F. Autorités administratives	☐
		G. CAMWATER/SNEC/CDE	☐
		X. Autres partenaires : _____	☐

Section II. EAU POTABLE		
S2Q17b	Votre besoin a-t-il été satisfait ? 1=Oui 2= Non 3=En cours d'étude si 2 ou 3 → S2Q18	
S2Q17c	Si vous avez eu une réponse favorable, après combien de temps votre besoin a-t-il été satisfait (unité nombre) ? 1 =minutes, 3 =heures, 4 = jour, 5 = semaine, 6 = mois, 7 = année	
S2Q18	De manière globale, quel est le niveau de satisfaction de votre ménage en rapport avec l'approvisionnement public en eau potable dans votre village / quartier ? (Encerclez une seule réponse) 1=Satisfait 2= Indifférent 3=Insatisfait Si 1 ou 2 → S2Q20.	
S2Q19	Donnez les raisons de l'insatisfaction de votre ménage en ce qui concerne l'approvisionnement public en eau potable dans votre village (plusieurs réponses possibles). Autre raison ?	A. Eloignement du point d'eau B. Mauvaise qualité de l'eau C. Insuffisance des points d'approvisionnement en eau D. Mauvaise gestion du point d'eau E. Défaut/Lenteur de maintenance en cas de panne F. Coût élevé de l'approvisionnement en eau X. Autres à préciser : _____
S2Q20	Dans laquelle de ces actions votre ménage est-il prêt à s'engager en vue de l'amélioration de l'approvisionnement en eau potable ? (Plusieurs réponses possibles). Autre action ?	A. Points d'eau supplémentaires
A1 Contribution pour la construction d'un point d'eau supplémentaire		
A2 Donation du site de construction d'un point d'eau		
A3 Plaidoyer auprès des donateurs (ONG, Association, élites, Entreprises etc..)		
B. Amélioration de la gestion des points d'eau existants		
B1 Redynamisation/mise en place du COGES		
B2. Contribution financière à un mécanisme communautaire de gestion et maintenance du point d'eau		
B3 Encouragement à l'intégration des femmes dans le COGES		
B4 Suivi de la production des comptes-rendus sur la gestion du point d'eau par le COGES		
B5 Facilitation du déplacement de l'artisan réparateur chargé de la maintenance du point d'eau		
C. Amélioration de la qualité de l'eau des points d'eau existants		
C1 Participation aux campagnes périodiques de potabilisation de l'eau dans la localité		
C2 Participation aux campagnes de sensibilisation sur la dénonciation des actes d'insalubrité qui impactent la qualité de l'eau		
X. Autres à préciser _____		

Section III. SANTE		
S3Q01	Quel type de formation sanitaire existe-t-il dans votre village/quartier ?	1=Oui 2=Non 8=NSP A. Centre de santé intégrée B. Centre Médical d'Arrondissement C. Hôpital de district D. Hôpital régional E. Hôpital de référence F. Formation de santé privé X. Autres (à préciser)
S3Q01a	Dans quel type de formation sanitaire vous rendez-vous le plus fréquemment pour votre prise en charge sanitaire ? 1= Publique 2= Privé Laïc 3= Privé Confessionnel Si S3Q01=1 passer à S3Q02 Si S3Q01= 2 ou 3 continuer	
S3Q01b	Quelles sont les raisons pour lesquelles vous optez pour ces formations ? (Plusieurs réponses possibles). Autre raison ?	A. Distance
B. Coût		
C. Accueil		
D. Qualité des soins		
E. Disponibilité du personnel		

Section III. SANTE

		F. Disponibilité de médicaments	□□
		X. Autres à préciser :	□□
S3Q01c	Vous arrive-t-il de fréquenter des formations sanitaires publiques pour obtenir des soins ? 1=Oui 2=Non Si Non, passer à la section suivante		□□
S3Q02	Quelle est la principale formation sanitaire publique que votre ménage fréquente pour obtenir des soins de santé ? 1= CS/CSI 2= Hôpital/CMA 3= Hôpital de district 4. Hôpital de régional 5. Hôpital de référence		□□
S3Q02a	Cette formation sanitaire est-elle la plus proche de votre ménage ? 1=Oui 2=Non		□□
S3Q02b	A quelle distance de votre ménage se trouve cette formation sanitaire (unité et nombre) ? Code unité : 1= m 2= Km		□□□□
S3Q02c	Combien de temps en moyenne vous faut-il pour atteindre cette formation sanitaire à pied lorsque vous êtes en bonne santé ? (unité et nombre) Code unité : 1=minute 2=heure		□□□□□□
Les questions S3Q03 à S3Q11 portent sur la dernière fois qu'un membre de votre ménage s'est rendu à cette formation sanitaire la plus proche.			
S3Q03	Le personnel soignant était-il présent ? 1=Oui 2=Non		□□
S3Q04	Le petit matériel était-il toujours disponible ? (Plusieurs réponses services).	1=Oui 2=Non 8=Ne sait pas	□□
		A. ciseaux	□□
		B. Seringues	□□
		C. Alcool	□□
		D. Coton	□□
		E. Bétadine	□□
		F. Thermomètre	□□
		G. tensiomètre	□□
		H. Balance	□□
		I. Gants	□□
		X. Autres à préciser :	□□
S3Q05	Cette formation sanitaire disposait-elle des services suivants ? (Plusieurs réponses possibles). Autre service ? Si non, allez à S10.	1=Oui 2= Non 8=NSP	
		A. Maternité B. Pédiatrie C. Laboratoire D. Petite Chirurgie E. Hospitalisation X. Autres à Préciser : _____	□□ □□ □□ □□ □□ □□
S3Q06	Combien avez-vous payé pour sa consultation ordinaire ? (Frais de session) montant en Francs CFA		□□□□□□□□
S3Q07	Comment jugez-vous ce montant ? 1=Elevé 2=Raisonnable 3=Faible		□□
S3Q08	En plus des frais de session, le personnel a-t-il exigé d'autres frais non autorisés pour vous servir (monétaire, surfacturation, matériel, etc.) ? 1=Oui 2=Non		□□
S3Q09	Comment cette personne a jugé l'accueil du personnel soignant de cette formation sanitaire ? 1=Bon 2=Passable 3=Mauvais		□□
S3Q10	Existe-t-il dans cette formation sanitaire un point d'approvisionnement en médicaments (pharmacie/pro-pharmacie) ? 1=Oui 2=Non 8= NSP Si non → S3Q12		□□
S3Q11	Les médicaments pour les maladies fréquentes dans la localité y étaient-ils toujours disponibles ? 1=Oui 2=Non 8=Ne sait pas		□□
S3Q12	Cette formation sanitaire publique la plus proche de votre ménage permet-elle de résoudre la plupart des problèmes de santé que vous rencontrez dans votre ménage ? 1=Oui 2=Non		□□
S3Q13	De manière globale, quel est le niveau de satisfaction de votre ménage en rapport avec les services de santé délivrés dans cette formation sanitaire publique la plus proche de votre ménage ? (Encerclez une seule réponse) 1=Très satisfait 2=Satisfait 3=Passable 4=Insatisfait 5=Très Insatisfait Si 1 ou 2 allez à S3Q15		□□
S3Q14	Donnez les raisons de l'insatisfaction de votre ménage sur les services reçus de la formation	A. Eloignement des formations sanitaires	□□
		B. Mauvaise qualité des services offerts	□□
		C. Absentéisme du personnel	□□
		D. Mauvaise qualification du Personnel de la formation sanitaire	□□

Section III. SANTE

	sanitaire fréquentée ? (Plusieurs réponses possibles). Autre raison ?	E. Monnayage des soins F. Insuffisance de médicaments G. Mauvaise qualité des équipements H. Insuffisance des équipements I. Coût élevé de l'accès aux soins de santé X. Autres (à préciser) : _____	☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐
S3Q15	Dans laquelle de ces actions votre ménage est-il prêt à s'engager en vue de l'amélioration de la qualité du service de santé ? (Plusieurs réponses). Autre action ?	A. Formations sanitaires supplémentaires	
		A1 Plaidoyer pour le respect des normes sectorielles	☐
		A2 Plaidoyer auprès des ONG/structures privées pour la construction des formations sanitaires	☐
		B. Extension/réhabilitation/Equipements des formations sanitaires existantes	
		B1. Un plaidoyer auprès de la commune et de l'Etat pour l'extension et l'équipement des formations sanitaires	☐
		B2. Un plaidoyer auprès de la commune et de l'Etat pour la réhabilitation et l'équipement des formations sanitaires	☐
		C. Amélioration de la gestion des FOSA	
		C1. La redynamisation du COSA/COGE	☐
		C2. L'approvisionnement en médicaments et dotation en équipements	☐
		C3. L'accueil et la prise en charge des patients	☐
C4. La maintenance et entretien de l'infrastructure hospitalière	☐		
C5. Plaidoyer pour l'affectation du personnel	☐		
C6. Contrôle et vérification de la présence effective du personnel médical	☐		
D. Réduction du coût d'accès aux soins de santé			
D1. Subvention de la COSA	☐		
D2. Le Développement de partenariats publics-privés	☐		
D3. La négociation des jumelages et intercommunalités	☐		
X. Autres à préciser	☐		

Section IV. EDUCATION

S4Q01	Combien d'enfants dans votre ménage ont un âge compris entre 3 et 24 ans ? Si aucun, allez à la section suivante.				☐ ☐
Noms des enfants du ménage dont l'âge est compris entre 3 et 24 ans		_____	_____	_____	_____
S4Q02	« Nom » fréquente -t-il une école au cours de l'année 2021/2022 ? 1 = Oui 2 = Non	☐	☐	☐	☐
S4Q03	Dans quel cycle d'enseignement fréquente « nom » 1= Maternel 2= Primaire 3 = Secondaire 1 ^{er} cycle 4 = Secondaire 2 ^{ème} cycle 5 = Professionnelle	☐	☐	☐	☐
S4Q04	Dans quel ordre d'enseignement ? 1= Public 2= Privé Laïc 3= Privé Confessionnel Si Public, passez à l'enfant suivant	☐	☐	☐	☐
S4Q05	Si privé laïc ou privé confessionnel Eloignement	☐	☐	☐	☐

Section IV. EDUCATION

	l, quelles sont les raisons pour lesquelles vous optez pour ce type d'établissement ? 1=oui 2=non	Coût	☐	☐	☐	☐
		Qualité de l'éducation	☐	☐	☐	☐
Cycle d'enseignement			Maternel	Primaire	Secondaire	Formation professionnelle
S4Q06	Votre village/quartier dispose-t-il du cycle d'enseignement public « Nom du cycle » d'enseignement public ? 1=Oui 2=Non. Si non, passez au cycle suivant	☐	☐	☐	☐	
S4Q07	Cet établissement scolaire public du/de (nom du cycle) est-il le plus proche ? 1=Oui 2=Non	☐	☐	☐	☐	
Pour un cycle donné, les questions S4Q08 à S4Q24b s'adressent à l'enfant du ménage qui aura été sélectionné						
Cycle d'enseignement		Maternel	Primaire	Secondaire		Formation professionnelle
S4Q08	A quelle distance de votre ménage se trouve l'établissement scolaire du cycle (nom du cycle) que fréquente votre enfant ? (Unité/temps) 1 = m 2 = Km	☐ _ _ _ _	☐ _ _ _ _	☐ _ _ _ _		☐ _ _ _ _
S4Q09	Quel est le temps moyen mis par l'enfant de votre ménage pour se rendre à pieds à l'établissement scolaire du/de (nom du cycle) qu'il fréquente ? (unité/temps) 1 = minutes 2 = heures	☐ _ _ _ _	☐ _ _ _ _	☐ _ _ _ _		☐ _ _ _ _
S4Q10	L'établissement scolaire du/de (nom du cycle) dans lequel fréquente l'enfant de votre ménage a-t-il un cycle complet ? (Distinguer le premier cycle du second cycle) 1=Oui 2=Non	☐	☐	☐	☐	
S4Q11	Le centre de formation professionnelle que fréquente l'enfant de votre ménage, dispose-t-il d'un atelier complet correspondant à leurs disciplines ? 1=Oui 2=Non 8=NSP					☐
S4Q12	L'établissement scolaire du/de (nom du cycle) que fréquente l'enfant de votre ménage a-t-il une salle par	☐	☐	☐	☐	

Section IV. EDUCATION

	niveau de classe ? 1=Oui 2=Non				
S4Q13	Dans l'établissement scolaire du/de (nom du cycle) que fréquente l'enfant de votre ménage, tous les élèves sont-ils assis sur un banc ? 1=Oui 2=Non	☐	☐	☐	☐
S4Q14	Dans l'établissement scolaire du/de (nom du cycle) que fréquente l'enfant de votre ménage, procède-t-on à la distribution des livres scolaires aux élèves ? 1=Oui 2=Non	☐	☐		
S4Q15	Combien d'élèves en moyenne contient la (les) classe (s) dans la(les)quelle(s) l'enfant du ménage est scolarisés dans le (nom du cycle) ?				
S4Q16	Comment appréciez-vous la fréquence de présence des enseignants dans la (les) classe (s) du/de (nom du cycle) dans la(les)quelle(s) l'enfant de votre ménage est scolarisé ? 1=Régulier 2=Moyennement régulier 3=Irrégulier	☐	☐	☐	☐
S4Q17	Participez-vous aux activités de l'APEE (Réunion) ? 1= Oui 2=Non Si 1 aller à S4Q18	☐	☐	☐	
S4Q17a	Pourquoi ? (Plusieurs choix possibles). Autre raison ?				
	A. Non-respect des horaires	☐	☐	☐	
	B. Durée	☐	☐	☐	
	C. Réunion d'information et non d'échanges	☐	☐	☐	
	D. Non reddition des comptes	☐	☐	☐	
	X. Autres (à préciser)	☐	☐	☐	
S4Q18	Combien payez-vous en moyenne pour les frais exigibles (inscription, APEE) de cet enfant de votre ménage dans le (nom du cycle) au cours d'une année ? (inscrire le montant moyen)	Inscription ----- (en FCFA)	Inscription ----- --(en FCFA)	Inscription ----- --(en FCFA)	Inscription -----(en FCFA)
		APEE ----- (en FCFA)	APEE ----- --(en FCFA)	APEE ----- --(en FCFA)	APEE -----(en FCFA)
		Autres frais ----- ----- (en FCFA)	Autres frais ----- ----- (en FCFA)	Autres frais ----- ----- (en FCFA)	Autres frais ----- --(en FCFA)
		Total des frais exigibles -----	Total des frais exigibles -----	Total des frais exigibles -----	Total des frais exigibles -----
S4Q19	Comment jugez-vous ces montants ? 1=Elevé 2=Raisonné 3=Faible	☐	☐	☐	☐
S4Q20	En plus des frais exigibles, votre ménage a-t-il payé des frais supplémentaires au	☐	☐	☐	☐

[illegible]

Section IV. EDUCATION

	scolarité X. Autres à préciser	_	_	_	_
S4Q24a	Dans laquelle de ces actions au niveau communal votre ménage est-il prêt à s'engager en vue de l'amélioration de la qualité du service rendu par l'établissement scolaire du (nom du cycle) que cet enfant fréquente ? (Plusieurs réponses possibles). Autre action ?				
	A. Prime d'excellence aux écoles	_	_	_	_
	B. Sensibilisation des enseignants sur la conscience citoyenne /professionnelle	_	_	_	_
	C. Suivi rapproché des relations parents/enseignants	_	_	_	_
	D. Restauration de l'autorité des enseignants	_	_	_	_
	E. Formation des enseignants	_	_	_	_
	F. Plaidoyer pour l'affection du personnel	_	_	_	_
	X. Autres (à préciser)	_	_	_	_
S4Q24b	Dans laquelle de ces actions au niveau communautaire votre ménage est-il prêt à s'engager en vue de l'amélioration de la qualité du service rendu par l'établissement scolaire du (nom du cycle) que cet enfant fréquente ? (Plusieurs réponses possibles). Autre action ?				
	A. Participation aux activités de l'école	_	_	_	_
	B. Prime aux bons enseignants	_	_	_	_
	C. Dénonciation des enseignants indécents	_	_	_	_
	D. Renforcement des relations parents-enseignants	_	_	_	_
	E. Acquittement des cotisations	_	_	_	_
	F. Renforcement de la présence des femmes au sein du bureau de l'APEE	_	_	_	_
	G. Diffusion des compte-rendus de la gestion de l'APEE	_	_	_	_
	H. Diffusion des bonnes pratiques	_	_	_	_
	I. Contrôle de la présence régulière des enseignants	_	_	_	_
	X. Autres (à préciser)	_	_	_	_

Section V. SERVICES COMMUNAUX

Section V. SERVICES COMMUNAUX

Services communaux 	S5Q01 Avez-vous eu à demander (nom de service) à la commune dans les 12 derniers mois, c'est-à-dire depuis ? 1=Oui 2=Non → le service suivant	S5Q02 Comment avez-vous été accueilli lors de votre passage à la commune ? (Choisir une seule réponse) 1=Bien 2=Indifférent 3=Mal	S5Q03 Après combien de temps avez-vous obtenu le service demandé à la Commune ? (Unités, nombres) 0 = en cours, 1 =minutes, 2 =heures, 3 = jour, 4 = semaine, 5 = mois, <i>Si S5Q03=en cours passer à S5Q03a</i> <i>Si autre réponse, passer directement à S5Q04</i>	S5Q03a Depuis combien de temps avez-vous sollicité ce service ? (Unités, nombres) 1 = jour, 2 = semaine, 3 = mois, 4 = année	S5Q04 Comment jugez-vous ce temps ? 1=Raisnable 2=Long 3=Très long Si S5Q04=1 → S5Q06	S5Q05 Si S5Q04=2 ou 3, qu'est ce qui en était la cause selon vous ? 1=Personnel indisponible/absent 2=Absence de matériel de travail 3=incompétence du personnel 4 = Mauvaise organisation des services 5=refus de Corrompre 6=Autres (à préciser) _____	S5Q06 Avez-vous été obligé de payer des frais non autorisés pour avoir ce service ? 1=Oui 2=Non
Acte de naissance	☐	☐	☐ ☐ ☐ ☐ ☐	☐ ☐ ☐ ☐ ☐	☐	☐	☐
Acte de décès	☐	☐	☐ ☐ ☐ ☐ ☐	☐ ☐ ☐ ☐ ☐	☐	☐	☐
Acte de mariage	☐	☐	☐ ☐ ☐ ☐ ☐	☐ ☐ ☐ ☐ ☐	☐	☐	☐
Légalisation des documents officiels	☐	☐	☐ ☐ ☐ ☐ ☐	☐ ☐ ☐ ☐ ☐	☐	☐	☐
Délivrance des documents d'Urbanisme	☐	☐	☐ ☐ ☐ ☐ ☐	☐ ☐ ☐ ☐ ☐	☐	☐	☐
Aménagement des voiries	☐	☐	☐ ☐ ☐ ☐ ☐	☐ ☐ ☐ ☐ ☐	☐	☐	☐
Gestion des déchets /assainissement	☐	☐	☐ ☐ ☐ ☐ ☐	☐ ☐ ☐ ☐ ☐	☐	☐	☐
Hygiène et salubrité	☐	☐	☐ ☐ ☐ ☐ ☐	☐ ☐ ☐ ☐ ☐	☐	☐	☐
Aménagement des espaces verts et de loisir	☐	☐	☐ ☐ ☐ ☐ ☐	☐ ☐ ☐ ☐ ☐	☐	☐	☐
Transport public	☐	☐	☐ ☐ ☐ ☐ ☐	☐ ☐ ☐ ☐ ☐	☐	☐	☐
Eclairage public	☐	☐	☐ ☐ ☐ ☐ ☐	☐ ☐ ☐ ☐ ☐	☐	☐	☐
Aménagement des aires de jeux	☐	☐	☐ ☐ ☐ ☐ ☐	☐ ☐ ☐ ☐ ☐	☐	☐	☐
Certificat de domicile	☐	☐	☐ ☐ ☐ ☐ ☐	☐ ☐ ☐ ☐ ☐	☐	☐	☐
Validation des plans de localisation	☐	☐	☐ ☐ ☐ ☐ ☐	☐ ☐ ☐ ☐ ☐	☐	☐	☐
Authentification des documents	☐	☐	☐ ☐ ☐ ☐ ☐	☐ ☐ ☐ ☐ ☐	☐	☐	☐
Informations	☐	☐	☐ ☐ ☐ ☐ ☐	☐ ☐ ☐ ☐ ☐	☐	☐	☐
Assistance et appui aux personnes socialement vulnérables	☐	☐	☐ ☐ ☐ ☐ ☐	☐ ☐ ☐ ☐ ☐	☐	☐	☐
Autres (à préciser) _____	☐	☐	☐ ☐ ☐ ☐ ☐	☐ ☐ ☐ ☐ ☐	☐	☐	☐

Section V. SERVICES COMMUNAUX			
S5Q07	Vous ou un membre du ménage a-t-il participé aux assemblées communautaires en vue de réfléchir sur les problèmes et les priorités de développement du village / quartier initiées par la commune ? 1=Oui 2=Non 8=Ne sait pas		☐
S5Q08	Vous ou un membre de votre ménage est-il informé du montant du budget annuel de votre commune ? 1=Oui 2=Non 8=Ne sait pas		☐
S5Q08a	Vous ou un membre de votre ménage est-il informé des actions programmées par la commune au cours de l'année dernière ? 1=Oui 2=Non 8=Ne sait pas		☐
S5Q09	Vous ou un membre de votre ménage est-il informé des dépenses et recettes de la commune de l'année dernière ? 1=Oui 2=Non 8=Ne sait pas		☐
S5Q10	La commune accompagne-t-elle votre village/quartier dans les actions de développement (animation communautaire, suivi des comités de concertation, suivi des comités de gestion, mise en place des structures de suivi du développement villageois, réalisation de vos microprojets, mise en œuvre des solutions endogènes etc.) ? 1=Oui 2=Non 8=Ne sait pas		☐
S5Q11	La commune implique-t-elle votre village/quartier dans la programmation et la budgétisation des actions de développement ? 1=Oui 2=Non 8=Ne sait pas		☐
S5Q12	De manière globale, quel est le niveau de satisfaction de votre ménage en rapport avec les services rendus par la commune ? (Choisir une seule réponse) 1=Très Satisfait 2 = Satisfait 3=Indifférent 4=insatisfait 5 = très insatisfait Si 1, 2 ou 3 allez à S5Q14		☐
S5Q13	Donnez les raisons de l'insatisfaction de votre ménage des services communaux ? (Plusieurs réponses possibles). Autre raison ?	A. Lourdeur dans le traitement des demandes des usagers B. Non information des populations de la gestion communale C. Manquements liés au Personnel communal C1. Absentéisme du personnel C2. Corruption C3. Mauvais accueil C4. Manque de professionnalisme D Méconnaissance des actions menées par la commune E Manque de confiance envers l'exécutif municipal F. Indisponibilité de l'exécutif municipal (Maire et ses Adjoints) X. Autres (à préciser) _____	☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐
S5Q14	Dans laquelle de ces actions votre ménage est-il prêt à s'engager en vue de l'amélioration de la qualité du service rendu par l'équipe communale ? (Plusieurs réponses possibles). Autre action ?	A. Contribution à la diffusion des informations communales dans la communauté B. Alimentations et exploitations des boîtes à suggestion C. Participation aux activités communautaires (mise en œuvre des solutions endogènes) D. Consultation du babillard de la commune H. Interventions dans les radios communautaires H1 Animation des tranches d'antenne H2 Suivi des tranches horaires dédiées H3 Sensibilisation pour les écoutes groupées H4 Adhésion à des groupes d'écoute I. Participation aux réunions d'information et de sensibilisation de la commune X. Autres (à préciser) : _____	☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐

Observations sur l'enquête

--

Annexe 6 : Arrêté municipal portant mise en place du comité de suivi des changements

(Mettre dans le cahier de charge de ce comité, la dissémination du mode opératoire de conduite des changements et du plan d'actions)